

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

30 JUIN 2009

SOMMAIRE

GRUPE CREDIT COOPERATIF - RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL - 30 JUIN 2009

I - Rapport semestriel d'activité	page 3
1) Evolution commerciale	page 3
2) Evolution des marchés financiers	page 3
3) Analyse des comptes semestriels	page 9
4) Principaux risques et incertitudes pour le 2ème semestre 2009	page 10
a) Risques de crédit	
b) Risques de marché	
c) Risques opérationnels	
5) Perspectives	page 12
 II - Comptes consolidés	 page 13
 III - Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle	 page 48
 IV - Attestation des responsables du rapport financier semestriel	 page 49

RAPPORT D'ACTIVITE AU 30 JUIN 2009

1) EVOLUTION COMMERCIALE

Au cours du premier semestre 2009, l'activité commerciale du Groupe Crédit Coopératif a été globalement soutenue, en dépit d'un contexte économique peu porteur.

Si l'on excepte les dépôts à terme, dont le reflux s'accroît (-20 %), en raison de la volonté clairement affichée de ne pas suivre les conditions de rémunération excessives proposées par la concurrence, le deuxième trimestre s'avère très positif dans le domaine de la collecte et il semble même annoncer, pour les dépôts à vue, particulièrement déterminants pour la formation des résultats du groupe, une inversion de tendance, au regard de laquelle les trois premiers mois de l'année feraient alors figure de point bas : avec une progression de 7,90 % au 30 Juin 2009, ils retrouvent en effet un rythme de croissance supérieur à celui de l'année 2008 (+7,44 % et +7,25 % au premier trimestre 2009). De même l'épargne connaît un essor exceptionnel, qui ne se dément pas (+23,6 % contre 20,6 % au 31 Mars et +11,0 % en 2008). Les souscriptions d'OPCVM conservent également le dynamisme qu'elles avaient retrouvé en début d'année (+13,5 % contre +12,1 % au 31 Mars et +3,2 % en 2008). Au total, pénalisée malgré tout par le fort recul des dépôts à terme, la collecte marque très légèrement le pas, en augmentation de 6,4 % contre 6,9 % au 31 Mars et 8,2 % en 2008.

A l'inverse pour les emplois, le premier trimestre constitue pour l'instant un point haut, dans la mesure où la progression des crédits à moyen et long terme, même si elle demeure très soutenue, connaît une légère décélération (+18,3 % contre +19,3 % au 31 Mars et 17,0 % en 2008), qui est à mettre en relation avec le ralentissement des versements et semble donc appelée à se poursuivre : en effet après une année 2008 exceptionnelle (+26,0 %), au premier trimestre 2009 la production nouvelle de crédits d'investissements accusait une décélération (+8,2 %) qui s'accroît très nettement au 30 Juin (-6,4 %).

Compte tenu de son poids dans le total des concours, ce léger fléchissement de l'encours de prêts échancés se trouve directement retracé dans la progression globale des emplois (+14,2 % contre 15,0 % au premier trimestre et 14,8 % en 2008), d'autant que les autres natures de concours ne viennent nullement prendre le relais, étant toutes en repli, comme déjà au premier trimestre 2009 : -4,8 % pour les comptes débiteurs, -11,4 % pour le portefeuille, -8,3 % pour les crédits confirmés.

Par ailleurs la réduction du rythme de progression des engagements par signature, engagée depuis 2007 notamment chez BTP-Banque, sur le résultat de laquelle cette activité a une incidence tout à fait décisive, se poursuit au 30 Juin (+6,6 % contre +7,3% au 31 Mars et +12,6 % en 2008).

Au total, compte tenu de l'environnement économique morose des six derniers mois, le Groupe a réussi à préserver des performances commerciales d'une excellente tenue.

2) EVOLUTION DES MARCHES FINANCIERS

Evolution et perspectives économiques

Selon le Fonds monétaire international 75% des pays de la planète connaîtront une contraction du PIB en 2009. Le caractère brutal et synchrone de la crise a entraîné des taux de croissance déroutants en cette première partie de l'année, dans le prolongement d'un quatrième trimestre déjà pourtant très éprouvant pour l'économie. La faiblesse de l'activité est désormais telle que le monde sera plongé en 2009 dans sa première contraction économique depuis la fin de la seconde guerre mondiale.

Ainsi, en termes réels, la contraction de la richesse mondiale sera de 1,3% en 2009. Toutefois, avec la mise en place de politiques monétaire et budgétaire très accommodantes par les autorités monétaires et

gouvernementales, un début de reprise devrait s'esquisser dans la seconde moitié de l'année, ouvrant la voie à une croissance de l'économie mondiale à plus de 1% en 2010. La hausse de l'activité ne serait que de 0 % en 2010 dans les pays avancés alors qu'elle devrait s'établir à 4% pour les pays en développement.

Les indicateurs avancés, qui avaient été d'excellents baromètres de la chute de l'activité économique, sont venus tout au long de ce premier semestre conforter le sentiment que le pire de la crise économique et financière semble passé.

L'Etat devrait jouer un rôle de plus en plus prépondérant et moteur dans la reprise de l'activité dans tous les pays développés, notamment aux États-Unis. Pour le moment, les plans de relance sont en phase de lancement et leur plein effet ne sera pas visible avant la fin de l'année ou en 2010.

Outre le soutien de la puissance publique, une large part du scénario de la reprise repose sur le comportement des entreprises en matière d'investissement. Or, depuis plusieurs trimestres, faute de demande et de commandes nouvelles, les entreprises ont procédé à une liquidation sans précédent des stocks à l'échelle internationale. Cette politique de déstockage, qui tire vers sa fin dans les enquêtes réalisées au niveau des entreprises, pourrait être remplacée par une reconstitution des stocks, ce qui devrait être un puissant catalyseur dans le court terme à la hausse de la production industrielle.

Etats-Unis

Le fort activisme des autorités monétaires et gouvernementales pour permettre une reprise de la croissance économique devrait commencer à porter ses fruits en deuxième moitié d'année.

Toutefois, l'ampleur de cette reprise reste bornée par plusieurs éléments.

Tout d'abord, les déséquilibres courants, à l'origine de la crise actuelle, persistent même s'ils se réduisent.

D'autre part, avec la forte hausse du taux de chômage (9,5% en juin), la demande intérieure restera profondément molle et ne semble pas pour l'instant en mesure de prendre le relais à un éventuel désengagement des dépenses publiques.

Par ailleurs, l'investissement ne donne pas encore de signaux réels de sortie de crise, notamment au niveau de l'investissement résidentiel où les stocks demeurent importants. Ainsi, malgré les récents retournements au niveau des ventes, le temps nécessaire pour écouler les stocks reste encore aux environs des 10 mois aux Etats-Unis. Ce chiffre, certes en baisse mais à un niveau encore trop élevé, implique nécessairement une poursuite à la baisse des demandes de permis de construire et des mises en chantier.

De plus, l'investissement non résidentiel ne devrait pas se reprendre de manière vigoureuse en raison de la faiblesse des commandes adressées aux entreprises et d'un taux d'utilisation des capacités de production extrêmement bas.

Au final, même si nous pensons que l'économie américaine sortira de la récession dans la seconde partie de l'année, sa croissance devrait toutefois s'établir à -3,1% en 2009, suivie de 1,2% en 2010.

Côté prix, même si elle semble prendre au sérieux la récente remontée des prix du pétrole et des autres matières premières, la Réserve fédérale ne semble plus préoccupée par les risques déflationnistes. Pour elle, le ralentissement de l'activité et des salaires devrait compenser cette flambée des matières premières au niveau des prix. Dans ces conditions, elle a prolongé son statu quo en maintenant ses taux à leur plus bas niveau historique (entre 0 et 0,25%).

Par ailleurs, elle a aussi confirmé son plan de rachat de 1 250 milliards d'obligations adossées à des hypothèques (Mortgage backed securities, MBS) et de 200 milliards de dollars d'obligations des agences Freddie Mac et Fanny Mae d'ici la fin de l'année. Enfin, les 300 milliards de dollars devant servir à racheter des obligations du Trésor seront entièrement utilisées d'ici la fin de l'automne.

Europe

Lourdement pénalisées par l'importance du secteur immobilier et de la finance dans son économie, les autorités au **Royaume-Uni** ont procédé à une baisse de la TVA.

De son côté, la Banque centrale d'Angleterre a réagi en mettant sur pied une politique quantitative très agressive (35% du PIB). Ces actions, combinées à la dépréciation de la livre sterling, pourraient aider le pays à sortir plus rapidement de la récession que les pays de la zone Euro.

Concernant la **zone Euro**, les vecteurs récessifs sont multiples, allant de l'arrêt brutal de l'investissement des entreprises au retournement de l'immobilier, en passant par le durcissement des conditions d'octroi de crédit et l'euro fort.

Par ailleurs, la détérioration de la situation des banques dans les pays de l'Est fait planer un aléa sur les banques eurolandaises. En conséquence, la zone a connu sa pire baisse du PIB (-2,5% en glissement trimestriel - GT). Cette situation résulte principalement de trous d'air en Irlande (-7,1% GT), en Italie (-2,6 GT), et surtout en Allemagne (-3,4% GT).

L'économie germanique, dont l'unique moteur (les exportations) est en panne, souffre de la faible diversification de ses relais de croissance, contrairement à la France qui surperforme du fait d'une croissance plus diversifiée et de dépenses sociales plus importantes (-1,2% GT).

L'évolution des indicateurs avancés laisse poindre des signes de moindre dégradation de l'activité. La hausse de la confiance des ménages laisse présager une évolution moins défavorable des ventes au détail, et la hausse du climat des affaires fait penser à une atténuation de la récession industrielle.

Cependant, la persistance d'un taux de chômage à plus de 10% en 2009 et en 2010 rend la situation de la zone particulièrement délicate. Nous avons abaissé dans ces conditions nos projections de croissance à -4 % en 2009, suivie d'une légère hausse de 0,5% en 2010. Au niveau des prix, nos projections font ressortir l'inflation en moyenne à 0,5% en 2009 et à 1,2% en 2010.

La Banque centrale européenne, qui a peut-être agi trop tardivement, a, depuis, non seulement baissé ses taux à 1%, mais aussi adopté des mesures de politique quantitative (achat de 60 milliards d'euros d'obligations sécurisées).

Par ailleurs, dernièrement, elle a lancé une très grande opération de refinancement des banques pour une enveloppe de 442 milliards d'euros afin d'accompagner la reprise de la croissance.

Asie

Au **Japon**, au premier trimestre 2009, le PIB a enregistré son plus fort recul trimestriel depuis 1955 avec -14,2% annualisés. En montant, le PIB nominal est tombé à son plus bas niveau depuis 1992 ! A l'exception des dépenses publiques, toutes les composantes du PIB ont été négatives sur le trimestre, les exportations et l'investissement privé ayant accusé le plus fort recul. Après quatre trimestres consécutifs de baisse considérable, un rebond du PIB n'est pas exclu, compte tenu du plan massif de relance budgétaire et surtout d'un effet de base favorable.

Toutefois, ce phénomène ne doit pas masquer une nette détérioration du marché de l'emploi (remontée du taux de chômage à son plus haut niveau depuis 6 ans à 5,2% et chute du ratio offre/ demande d'emploi à un plus bas historique de 0,44 en mai), un retour de la déflation (CPI -1,1% en glissement annuel en mai ; plus fort déclin depuis mai 2001) et des perspectives d'investissement très négatives sur l'année fiscale 2009/2010(-17,1% contre -14,3% prévus en mars) d'après le dernier Tankan (juin). Le niveau élevé du ratio stocks/ventes devrait d'ailleurs limiter la reprise de la production industrielle.

En **Chine**, l'amélioration de la confiance des industriels se poursuit, comme l'atteste le maintien au-dessus de 50 de l'indice PMI manufacturier pour le 4ème mois consécutif à 53,2 en juin.

Pour préserver la stabilité sociale, le gouvernement a choisi d'aider les ménages ruraux et de renflouer les petites entreprises ainsi que les sociétés étatiques en difficulté afin de limiter les licenciements économiques. Dans le même temps, la Banque centrale a décidé de maintenir la politique monétaire accommodante et de laisser encore filer les crédits bancaires.

Dans ce contexte, la probabilité que le gouvernement réalise son objectif d'une croissance de 8% en 2009 augmente. Cependant, compte tenu d'une montée du protectionnisme et du poids relativement faible de la consommation privée chinoise dans le PIB mondial, la Chine à elle toute seule ne pourra pas tirer la croissance mondiale. La Chine risque même de créer des surcapacités industrielles.

Perspectives

Les profonds changements structurels enclenchés par la crise ne devraient pas permettre à la croissance mondiale, notamment dans les pays développés, de retrouver assez rapidement son rythme de progression vigoureux d'avant crise. Au contraire ces modifications devraient se traduire par une longue phase d'ajustements dans le comportement des agents, notamment des consommateurs et des banques.

La tendance à l'amélioration des indicateurs avancés est appelée à se reproduire dans les prochains mois, tant le pessimisme qui avait entraîné leur baisse avait été exagéré. Cependant, il faudra s'armer sans doute de beaucoup de patience pour retrouver un semblant de normalité pour des secteurs liés à la finance, à l'immobilier et l'automobile, rudement malmenés ces derniers mois.

Les effets des plans de relance mis en place par les banques centrales, dont le plein effet ne sera pas visible avant la fin de l'année ou en 2010, auront un rôle clé et moteur dans pratiquement toutes les économies industrialisées, notamment aux États-Unis.

La dégradation du marché de l'emploi devrait se poursuivre partout, ce qui augmentera encore plus le taux de défaillance des ménages et, in extenso, renforcera les craintes sur les emprunts hypothécaires. Ainsi, confronté à une persistance à la baisse du prix des maisons, le bilan des banques, encore intoxiqué par des actifs nocifs, reste sous la menace d'une explosion des provisions des pertes sur prêts, compliquant encore davantage la longue phase de convalescence du système financier mondial.

Concernant le secteur automobile, avec la déroute des constructeurs et des équipementiers automobiles partout dans le monde, une longue et douloureuse période de restructuration est en train de s'opérer pour mieux adapter une industrie automobile dont le modèle économique paraissait dépassé depuis plusieurs décennies par les exigences de développement durable.

Les marchés financiers sont revenus vers plus de raison, après avoir été bercés par un vent d'optimisme continu qui a soufflé sur les bourses depuis le 9 mars dernier, point bas des indices. Toutefois, après cette phase de correction, les marchés boursiers, anticipant toujours la reprise, pourraient reprendre leur remontée.

L'ajustement du secteur immobilier américain devrait encore se poursuivre au cours des prochains mois. En effet, avec un ratio stocks / ventes pour écouler les stocks évalué à environ 10 mois pour les maisons existantes et les maisons neuves, une poursuite de la baisse des demandes de permis de construire et des mises en chantier est nécessaire. Dans ces conditions, les prix pourraient également continuer à être mal orientés.

L'atténuation de l'aversion pour le risque a amené les investisseurs à revenir sur les fondamentaux, notamment sur la problématique du financement des énormes plans de relance. Avec le doublement des cours du pétrole depuis leur plus bas (à 34 \$ le 24 décembre 2008), les investisseurs ont vu le spectre de l'inflation resurgir. Les taux longs se sont tendus, notamment aux États-Unis, malgré l'achat de titres du Trésor par la Fed le 18 mars 2009. Or, avec des taux à long terme qui montent, les taux des emprunts hypothécaires, par ricochet, progressent également, ce qui risque de miner la reprise, notamment du côté du marché immobilier. D'où la nécessité pour la Fed de les maintenir bas comme elle l'a affirmé dans les Minutes du FOMC des 23 et 24 juin.

Dans leurs dernières *Minutes*, la Fed et la Banque d'Angleterre ont annoncé la poursuite des rachats d'obligations financées par la « planche à billet ». Dans ces conditions, la liquidité mondiale devrait encore rester élevée.

Le temps où l'inflation sera négative dans les pays avancés approche en Europe. Les prix dans la zone Euro sont tombés à -0,1% en juin en glissement annuel. Malgré le rebond des matières premières, la vigueur de l'euro contre dollar devrait renforcer le retrait des prix durant l'été. Par ailleurs, les effets de base favorables sur des prix du pétrole devraient s'affaiblir tout au long de l'été, avant de s'annuler en octobre et devenir défavorables à partir du mois de novembre jusqu'en mai 2010 (sur la base d'une hypothèse des cours du pétrole à 60 dollars).

Evolution et perspectives des marchés obligataires

Au cours du premier semestre 2009, les taux des emprunts d'Etat à long terme américains à 10 ans se sont fortement tendus de 2,21% à 3,53%, soit une hausse de 132 points de base. Les craintes très vives quant au volume d'émission nécessaire au financement des différents plans de relance ont tout d'abord fortement pénalisé les emprunts d'Etat à long terme. Puis, l'annonce par la Fed - lors de son comité du 17 mars - de son souhait d'opérer des achats directs de bons du Trésor, a surpris les marchés et entraîné le 18 mars les taux d'intérêt des emprunts d'Etat à 10 ans sur des niveaux inférieurs à 2,50%. Ces derniers sont ensuite remontés régulièrement pour s'établir à 3,94%, au plus haut le 10 juin dernier dans un contexte de moindre aversion au risque et de fort rebond du marché actions et du prix du pétrole, alors que les indices précurseurs s'amélioraient peu à peu, laissant penser que le plus fort de la crise était passé. Les taux à 2 ans sont restés bas (entre 0,80% et 1%) jusqu'au début du mois de juin.

La parution des chiffres de l'emploi le 5 juin dernier (les destructions d'emplois étant beaucoup moins fortes qu'anticipé) a provoqué un très net et brutal renforcement des anticipations de remontée des taux directeurs dès la fin de l'année 2009, entraînant les taux à 2 ans sur des niveaux proches de 1,40%. Ceux-ci se sont ensuite détendus pour atteindre 1,11% le 30 juin 2009. La courbe des taux américaine s'est donc pentifiée jusqu'à fin mai (l'écart de taux 2-10 ans a alors atteint un plus haut historique de 2,76%) avant de s'aplatir à 2,42% le 30 juin 2009 contre 1,45% le 31 décembre 2008.

Les tensions sur les taux américains ont entraîné les taux européens à la hausse. La problématique du financement des déficits a aussi pesé sur les marchés obligataires européens en début d'année. Cependant, le contexte économique particulièrement déprimé début 2009 (fortes révisions à la baisse de la croissance et de l'inflation, inquiétudes sur certains pays de la zone Euro et de l'Europe de l'Est) et la détente des taux directeurs de la Banque centrale européenne de 150 points de base au total sur la période pour atteindre 1,50% le 5 mars 2009 ont permis de limiter la hausse des taux à long terme dans la zone Euro, même si les indices précurseurs se sont redressés quelque peu en fin de période. Ainsi les taux à 10 ans allemands sont passés de 2,95% fin 2008 à 3,39% le 30 juin 2009, soit une hausse de 44 points de base sur le semestre. La courbe des taux allemande s'est fortement repentifiée : l'écart 2-10 ans a augmenté de 83 points de base sur le semestre à 2,02%. Les taux à 10 ans allemands ont surperformé leurs homologues américains de 88 points de base. Au sein de la zone Euro, les marchés obligataires des pays périphériques ont globalement surperformé l'Allemagne.

Durant ce premier semestre, la Banque d'Angleterre a été particulièrement active : elle a poursuivi sa politique d'assouplissement monétaire en baissant ses taux de 150 points de base à un niveau historiquement bas de 0,50% tout en procédant depuis début mars à des achats directs de Gilt pour des montants significatifs. Toutefois, les taux à long terme se sont aussi tendus à partir de mi-mars 2009, passant de 2,95% le 13 mars à 4,02% le 11 juin 2009 avant de baisser à 3,69% le 30 juin 2009. L'écart avec l'Allemagne sur les taux à 10 ans a beaucoup varié sur ce semestre : il est passé de +7 points de base fin 2008, à +60 points de base début février 2009, puis à -12 points de base mi-mars, après l'annonce de la Banque d'Angleterre, pour finir à +30 points de base le 30 juin 2009.

Perspectives

La Fed maintiendra ses taux directeurs à des niveaux extrêmement bas jusqu'à la fin de l'année 2009. Le niveau des surcapacités (Taux d'utilisation des capacités très faible, marché du travail toujours mal orienté) devrait permettre à l'inflation sous-jacente de rester modérée, même si l'inflation globale aura tendance à remonter après l'été, notamment du fait des effets de base. Les taux à long terme pourraient encore monter légèrement alors que les signes d'amélioration de la conjoncture économique se multiplieront dans un contexte de besoins de financement toujours très importants.

En Europe, La BCE va maintenir ses taux directeurs à des niveaux historiquement bas pendant le reste de l'année 2009. Le marché obligataire allemand devrait surperformer son homologue américain compte tenu du décalage économique entre les deux zones. Les taux à 10 ans allemands pourraient donc se stabiliser sur les niveaux actuels.

Evolution et perspectives des marchés actions

Le premier semestre 2009 aura été celui de tous les excès. Après avoir battu tous les records à la baisse, le marché a enregistré sa plus forte hausse depuis dix ans. Le MSCI World en euro a progressé de 4% depuis le début de l'année. Le semestre s'est décomposé en trois phases.

Du 2 janvier au 9 mars, les marchés ont connu une période de panique à la vente. Les investisseurs ont craint l'explosion du système financier et la fin des fonds spéculatifs (Hedge funds). Pour mémoire, les marchés étaient à court de liquidités, les banques ne se prêtaient plus entre elles, le marché du crédit ne fonctionnait plus, et de grandes sociétés, à l'image de General Electric, avaient du mal à emprunter pour leurs besoins en trésorerie. Sur cette période, le MSCI World en euros a cédé 17,4% pour revenir à son niveau de novembre 1995. Du 9 mars au 12 juin, les Etats sont intervenus de façon massive sur les marchés financiers. Leur action a été tout d'abord de remettre en route le marché du crédit, en se substituant aux banques qui ne jouaient plus leur rôle de prêteur. Les banques, les grandes entreprises américaines ont pu emprunter auprès notamment de la Fed à des taux particulièrement faibles. De façon simultanée, le Trésor américain a mis en place des programmes de rachats massifs des actifs illiquides. L'afflux de liquidités sur les marchés a atteint des niveaux jamais connus (1750 milliards de dollars mi-2009). Parallèlement à cette politique de reflation, les représentants politiques et financiers du G20 se sont employés avec succès à changer la psychologie des investisseurs. L'une des interventions les plus remarquées a été celle de Ben Bernanke en février qui a parlé des premiers signes de pousses vertes (Green Shoots) qu'il commençait à entrevoir dans l'économie américaine. Sur cette période, le MSCI World en euros a progressé de 30,2%. Du 12 au 30 juin 2009, la situation s'est à nouveau tendue : depuis quatre mois, Ben Bernanke nous parle des premiers signes tangibles d'amélioration de l'économie américaine, depuis un mois, le G8 se dit prêt à la sortie de crise, et la seule amélioration des indicateurs que les investisseurs ont pu constater depuis trois mois se situe dans l'inflexion à la hausse des indicateurs de confiance. Depuis la mi-juin les marchés sont à nouveau nerveux dans l'attente de données concrètes sur l'état de l'économie mondiale et attendent de savoir quel sera l'impact de la hausse récente des prix du pétrole et des taux longs sur l'économie réelle. Sur cette dernière période, le MSCI World en euros a baissé de 3,2%.

Perspectives

Septembre sera un moment de vérité. Une grande partie de la hausse des marchés actions s'est faite suite à la stabilisation des indicateurs avancés. Ceux-ci nous ont prédit une amélioration de la demande à horizon septembre 2009. Plusieurs segments de l'industrie se sont préparés à cette embellie en pratiquant une politique de restockage. Le consommateur américain devra être là à la rentrée pour absorber les stocks.

Dans une logique de juste valorisation, nous devrions assister à une rotation sectorielle au profit des secteurs défensifs. En moyenne les secteurs cycliques enregistrent une valorisation deux fois supérieure aux secteurs défensifs.

Le momentum bénéficiaire demeure négatif sur 2009 (révision en baisse de 10% des bénéfices sur le MSCI World sur 3mois). Pour la seconde partie 2009, nous pourrions voir des révisions en baisse des bénéfices suite à la hausse des prix du pétrole, à la reconstitution du taux d'épargne et à l'impact des augmentations de capital.

3) ANALYSE DES COMPTES SEMESTRIELS

Le PNB clientèle connaît une croissance très satisfaisante (+4,3 %), principalement portée par une progression sensible de la marge d'intérêts (+8,6 %) : en effet la structure de bilan du Groupe lui permet de conserver un taux de marge des activités quasiment stable, malgré le contexte de baisse des taux : de ce fait le développement des encours se traduit-il directement par un accroissement des produits nets d'intérêts, qui s'est vu de plus complété par une excellente politique de placements, ayant su maintenir leur taux de rendement, tout en bénéficiant de la diminution du coût des financements.

Les autres composantes du PNB connaissent une évolution moins favorable : les commissions nettes, après un premier trimestre encourageant, accusent un léger repli, en liaison notamment avec l'atonie de l'activité crédits (court terme et versements).

Par ailleurs, le montant des éléments par nature non récurrents (résultats de l'activité capital-risque, retraitements de consolidation IFRS, dividendes), qui était extrêmement élevé en 2008 (13,4 M€), est au contraire exceptionnellement faible cette année (3,4 M€) ; en outre les chiffres du 30 Juin 2008 intégraient l'externalisation de plus-values réalisées en 2007. Ainsi au final, en dépit de l'excellent score de la marge d'intérêt, le PNB apparaît-il en recul de 2,4 % (179,7 M€ au 30 Juin 2009 contre 184,1 M€ en 2008).

Les **Charges de Personnel**, s'élèvent à 78,7 M€ contre 76,7 M€ au 30 Juin 2008, soit un accroissement de 2,6 %, plus limité que l'augmentation des effectifs moyens qui demeure conséquente, de l'ordre de 5 %. En effet l'impact de ce renforcement des moyens humains, intervenu pour les deux tiers au bénéfice de la force de vente, ne se retrouve que de façon limitée dans l'évolution des charges salariales, dans la mesure où les montants comptabilisés au titre de l'intéressement et de la participation ont diminués de façon importante en 2009 (-4,7 M€).

Les **Autres Frais de Gestion**, 57,9 M€ (y compris les dotations aux amortissements) contre 48,4 M€ en 2008, accusent une progression particulièrement forte (+19,7 %), qui était en grande partie anticipée : cette hausse très significative s'explique notamment, à hauteur d'un peu plus de la moitié, par des phénomènes non récurrents : récupération de TVA exceptionnelle, fin de la refacturation informatique du Crédit Maritime, amortissement accéléré des immeubles du siège appelés à être détruits.

Abstraction faite de ces éléments, la progression des charges, certes conforme à la prévision, demeure néanmoins soutenue, dans la mesure où le Groupe s'est engagé dans un ambitieux programme de reconfiguration de ses moyens d'actions, principalement au plan immobilier avec la remise à niveau du réseau et surtout la rénovation du siège, mais également au plan informatique avec la définition d'un schéma directeur, sans oublier le lancement du projet stratégique Cooper'Action 2015.

Au total les **Frais Généraux** s'élèvent à 136,6 M€, contre 125,0 M€ en 2008, soit une croissance de 9,3 %, élevée au regard d'une évolution du PNB, très satisfaisante quant aux tendances de fond, mais qui se trouve malheureusement obérée par des évolutions conjoncturelles défavorables.

Le **Résultat Brut d'Exploitation** se réduit en conséquence de 59,1 M€ en 2008 à 43,0 M€ au 30 Juin 2009.

Dans le même temps le coût du risque enregistre un alourdissement particulièrement conséquent de 11,4 M€, soit +72,5 %, en liaison avec la dégradation de la situation économique.

Au final, après prise en compte des charges d'impôt et déductions des intérêts minoritaires, nette des résultats des sociétés mises en équivalence et autres gains, (3,1 M€ cette année contre 15,2 M€ en 2008), le **Bénéfice Net**, part du Groupe, s'établit à 12,8 M€ au 30 Juin 2009 contre 28,0 M€ l'an dernier.

Les nouvelles normes IFRS de présentation des résultats consolidés conduisent à mentionner à la fin du compte de résultat, le montant, sur la période sous revue, des gains et pertes latents ou différés net d'impôts ; au 30 Juin 2009, la réévaluation des instruments financiers disponibles à la vente intègre une dépréciation de 12 M€ au titre de la participation détenue par le Crédit Coopératif dans la BFBP, évaluée comme précédemment sur la base de l'actif net au 30 Juin 2009, après prise en compte des résultats de Natixis au premier semestre 2009.

4) PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES POUR LE 2EME SEMESTRE 2009

a) Risques de crédit

La dégradation de la conjoncture économique dont les effets sont apparus dès le dernier trimestre 2008 pèse sur l'évolution des risques de crédit.

Au 30/06/2009, le montant semestriel des dotations aux provisions représente plus de 50% de la dotation annuelle de l'exercice 2008 et illustre la nécessaire prudence dans la gestion des risques de crédit au regard du contexte difficile de l'activité des entreprises et de l'évolution défavorable de leurs équilibres financiers.

Plus spécifiquement, les risques sont plus forts pour les entreprises sous LBO, de même que pour les secteurs de la sous-traitance industrielle, de l'automobile, des transports, de l'imprimerie, touchés par des chutes brutales de leur niveau d'activité et de leur rentabilité.

Il ressort également un recul des marchés de la promotion immobilière avec une présence du crédit Coopératif limitée à ses relations avec les opérateurs à vocation sociale, sur la base de risques maîtrisés.

Il faut, par ailleurs, souligner le développement de nos crédits au bénéfice des secteurs des organismes sociaux et des collectivités locales permettant de lier la croissance de nos encours à la qualité des risques de crédit.

Le 2^{ème} semestre 2009 reste incertain quant au retournement de l'activité économique, nécessitant une gestion des risques de crédit alliant à la fois le soutien de nos clientèles historiques et un mode très attentif dans l'octroi des crédits.

Pour faire face à la montée des risques, la Direction des Risques de Crédit s'appuie sur un dispositif de suivi des dossiers exploitant d'une part la notation Bâle II synthétisant les informations financières et le cas échéant les événements de défauts internes ou en provenance d'autres Banques Populaires, et d'autre part, les requêtes et les outils d'alerte internes de détection des difficultés.

b) Risques de marché

Exposition aux risques de marché

La gestion pour compte propre a été particulièrement prudente avec une exposition actions inférieure en moyenne à 2 M€.

Compte tenu des incertitudes qui perdurent, la gestion pour compte propre continuera d'être très prudente pour les prochains mois.

Conformément aux décisions prises au dernier trimestre 2008, le portefeuille obligataire a été réduit (500 M€ à fin juin).

Positionnement en matière de risques globaux de gestion de bilan

Le bilan du Crédit Coopératif continue d'être très peu sensible à l'évolution des taux. La sensibilité ; traditionnellement négative (c.a.d.. favorisée par une hausse des taux) lors des exercices antérieurs est désormais légèrement positive du fait du fort développement des crédits à taux fixe, supérieur à celui des ressources à taux fixe.

Les limites fixées au sein du Groupe des Banques Populaires ont été largement respectées.

c) Risques opérationnels

En matière de Plan de Continuité d'Activité (PCA), le début d'année 2009 a été marqué par le déménagement du siège du Crédit Coopératif. A cette occasion, certaines composantes du Plan liées au scénario S2 « indisponibilité durable des locaux du siège » ont été mises en œuvre et ont pu démontrer leur réelle efficacité : ainsi le 22 mai, soixante-quinze collaborateurs du siège ont pu poursuivre, pendant les opérations de transfert du siège, l'ensemble des activités critiques du Crédit Coopératif dans de très bonnes conditions depuis le site de repli PCA de Levallois.

En ce qui concerne le second semestre 2009, l'attention doit être portée tout particulièrement sur le risque potentiel de pandémie liée au virus de la nouvelle grippe A/H1N1. Une Cellule de Veille Pandémie a, au demeurant, été activée au sein du Crédit Coopératif depuis fin avril. Celle-ci a été constituée pour mener à bien les nécessaires travaux d'adaptation des composantes du Plan liées au scénario S3 « indisponibilité durable des compétences » et ce, à la lumière des dernières informations connues sur le virus. L'objectif principal est à ce jour d'assurer le maintien des activités essentielles du Crédit Coopératif dans les meilleures conditions de sécurité pour ses collaborateurs, au siège comme dans l'ensemble du réseau et des filiales. Les hypothèses de travail retenues, fournies par la circulaire de la Direction Générale du Travail du 3 juillet 2009, indiquent un taux d'absentéisme estimé à vingt-cinq pourcents des collaborateurs pendant douze semaines avec un pic à quarante pourcents pendant deux semaines.

A ce titre, différentes mesures ont été élaborées et certaines pistes explorées. Parmi celles-ci, un ensemble de principes en matière de protection des collaborateurs a été retenu et présenté au Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail extraordinaire, réuni pour l'occasion le 24 juillet : la possibilité de mettre en place des consignes visant à limiter les contacts sur les lieux de travail, la mise à disposition des collaborateurs d'équipements de protection individuelle (masques) et autres équipements d'hygiène en cas de besoin, l'élaboration de nouveaux protocoles de nettoyage et de nouvelles règles de traitement et d'évacuation des déchets avec les prestataires concernés, l'étude concernant les problématiques de climatisation et de restauration ainsi que la coordination avec nombre de partenaires et prestataires...

Un ensemble de mesures de communication interne mais aussi externe a également été mis en place.

De nombreuses incertitudes demeurant encore, en particulier quant aux décisions des pouvoirs publics, il a donc été décidé de prendre en compte également une possible évolution de la situation encore plus défavorable, où seul le maintien des activités critiques serait alors envisagé. L'ensemble des unités participant à ces activités ont donc fait l'objet d'une interrogation pour proposer une organisation spécifique, allant jusqu'à envisager la possibilité de travail à distance. En complément, il a été établi un maillage des agences stratégiques permettant d'assurer, autant que faire se peut, la continuité du service auprès de la clientèle en cas d'évolution très défavorable de la situation.

Dans tous les cas, les Cellules de Crise Décisionnelle et Opérationnelle ne manqueront pas d'être mobilisées au niveau du Groupe dès décision des pouvoirs publics de passer en situation 5B du plan national de prévention et de lutte « pandémie grippale ».

5) LES PERSPECTIVES

Les tendances relevées au premier trimestre de l'année, tant en ce qui concerne l'activité commerciale que les résultats financiers du Groupe, se sont très clairement confirmées au deuxième trimestre et pour l'instant aucun élément ne permet de penser qu'elles ne perdureront pas au second semestre.

L'élément qui devra néanmoins être pris en compte dans les prochains mois, c'est la constitution du nouvel organe central : la valorisation de la participation qu'y détient le Groupe, conduira très vraisemblablement à faire apparaître des pertes de valeurs, dont il est difficile pour l'instant de préciser le montant et le mode de comptabilisation.

Comptes consolidés

GROUPE CREDIT COOPERATIF - ELEMENTS FINANCIERS CONSOLIDES AU 30 JUIN 2009 -

- SOMMAIRE -

Etats financiers consolidés

Bilan consolidé

Compte de résultat consolidé et état du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

Tableau de variation des capitaux propres

Tableau de flux de trésorerie nette

Notes et annexes consolidées

I. Fondements de l'établissement des comptes du Groupe

II. Périmètre de consolidation

III. Principes généraux et méthodes d'évaluation

IV. Notes relatives au bilan

IV.1	Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat
IV.2	Actifs financiers disponibles à la vente
IV.3	Juste valeur des actifs et passifs financiers
IV.4	Prêts et créances sur les établissements de crédit et la clientèle
IV.5	Ecarts d'acquisition
IV.6	Dettes envers la clientèle
IV.7	Dettes représentées par un titre
IV.8	Dépréciations et provisions de passif
IV.9	Dettes subordonnées

V. Notes relatives au compte de résultat

V.1	Marge d'intérêt
V.2	Commissions nettes
V.3	Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat
V.4	Gains ou pertes net sur actifs financiers disponibles à la vente
V.5	Produits et Charges des autres activités
V.6	Charges générales d'exploitation
V.7	Coût du risque
V.8	Quote part de résultat des sociétés mises en équivalence
V.9	Impôts sur le résultat

VI. Information sectorielle

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 30/06/2009

BILAN CONSOLIDE ACTIF

En milliers d'Euros	Notes	30/06/2009	31/12/2008
Caisse, Banques Centrales		114 644	225 806
Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	IV.1.	17 528	26 684
Instruments dérivés de couverture		34 398	41 744
Actifs financiers disponibles à la vente	IV.2.	1 324 095	1 841 584
Prêts et créances sur établissements de crédit	IV.4.	1 055 846	1 200 183
Prêts et créances sur la clientèle	IV.4.	7 830 959	7 286 349
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		0	0
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		623 534	626 569
Actifs d'impôts courant		7 851	18 827
Actifs d'impôts différés		16 041	15 761
Comptes de régularisation et actifs divers		263 139	285 092
Actifs non courants destinés à être cédés		0	0
Participations dans les entreprises mises en équivalence		30 482	29 812
Immeubles de placement		25 224	25 559
Immobilisations corporelles		80 886	59 341
Immobilisations incorporelles		12 526	11 267
Ecarts d'acquisition	IV.5.	4 454	4 506
TOTAL ACTIF		11 441 607	11 699 084

BILAN CONSOLIDE PASSIF

En milliers d'Euros	Notes	30/06/2009	31/12/2008
Banques centrales		0	0
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	IV.1.	10 671	22 933
Instruments dérivés de couverture		16 067	30 007
Dettes envers les établissements de crédit		1 142 942	1 190 936
Dettes envers la clientèle	IV.6.	5 295 184	5 370 543
Dettes représentées par un titre	IV.7.	3 063 444	3 352 138
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		0	0
Passifs d'impôt courant		536	743
Passifs d'impôts différés		6 798	7 285
Comptes de régularisation et passifs divers		574 692	425 900
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		0	0
Provisions techniques des contrats d'assurance		0	0
Provisions	IV.8.	27 070	27 102
Dettes subordonnées	IV.9.	240 713	239 846
Capitaux propres part du groupe		936 312	911 375
- <i>Capital et réserves liées</i>		772 844	710 904
- <i>Réserves consolidées</i>		149 045	145 786
- <i>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</i>		1 663	32 492
- <i>Résultat de l'exercice</i>		12 760	22 193
Intérêts minoritaires		127 178	120 276
TOTAL PASSIF		11 441 607	11 699 084

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

En milliers d'Euros	Notes	30/06/2009	30/06/2008
Intérêts et produits assimilés	V.1.	247 285	295 442
Intérêts et charges assimilés	V.1.	(120 435)	(179 553)
Commissions (produits)	V.2.	75 182	73 740
Commissions (charges)	V.2.	(26 004)	(25 064)
Gains ou pertes nets sur instruments financiers en juste valeur par résultat	V.3.	(2 403)	(1 381)
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	V.4.	1 501	13 424
Produits des autres activités	V.5.	7 634	10 007
Charges des autres activités	V.5.	(3 108)	(2 496)
PRODUIT NET BANCAIRE		179 652	184 119
Charges générales d'exploitation	V.6.	(129 118)	(117 355)
Dotations aux amortissements et aux provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles		(7 492)	(7 700)
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		43 042	59 064
Coût du risque	V.7.	(27 212)	(15 777)
RESULTAT NET D'EXPLOITATION		15 830	43 287
Quote-part dans le résultat des entreprises mise en équivalence	V.8.	1 353	1 493
Gains ou pertes sur autres actifs		724	34
Variation des écarts d'acquisition		0	0
RESULTAT AVANT IMPÔTS		17 907	44 814
Impôts sur les bénéfices	V.9.	(4 635)	(14 013)
RESULTAT NET		13 272	30 801
Intérêts minoritaires		(512)	(2 753)
RESULTAT NET - PART DU GROUPE		12 760	28 048

RESULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES			
Ecart de conversion		(150)	0
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente		(26 856)	(41 054)
Réévaluation des instruments dérivés de couverture		1 582	(2 091)
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur les entreprises mises en équivalence		0	(782)
Impôts		(4 237)	2 745
Intérêts minoritaires		(1 168)	1 642
TOTAL DES GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES		(30 829)	(39 540)
RESULTAT NET		13 272	30 801
RESULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES		(16 389)	(10 381)
	<i>Dont part du Groupe</i>	(18 069)	(11 492)
	<i>Dont part des minoritaires</i>	1 680	1 111

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Tableau de passage des capitaux propres du 31/12/2008 au 30/06/2009 normes IFRS

En milliers d'euros	Capital et réserves liées		Réserves consolidées	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		Résultat net part du groupe	Capitaux propres Groupe	Intérêts mineurs	Capitaux propres totaux
	Capital	Réserves liées au capital		Variations de valeurs des actifs disponibles à la vente	Variations de valeurs des instruments dérivés de couverture				
Capitaux propres au 31/12/2008 avant affectation - normes IFRS	425 413	285 491	145 785	30 967	1 526	22 193	911 375	120 276	1 031 651
Affectation du résultat 2008		2 815	19 378			(22 193)	0		0
Distribution 2009 au titre de 2008			(14 773)				(14 773)	(232)	(15 005)
Capitaux propres au 31/12/08 après affectation - normes IFRS	425 413	288 306	150 390	30 967	1 526	0	896 602	120 044	1 016 646
Augmentation de capital							0	5 591	5 591
Variation des participations croisées des filiales sur la mère	59 126		(914)				58 212		58 212
<i>Sous-total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires</i>	<i>59 126</i>	<i>0</i>	<i>(914)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>58 212</i>	<i>5 591</i>	<i>63 803</i>
Effets de la variation de valeur des instruments financiers				(31 715)	1 037		(30 678)	1 166	(29 512)
variation de change				(152)			(152)		(152)
Changements de méthode							0		0
Variation de périmètre			(309)				(309)		(309)
Résultat de la période						12 760	12 760	512	13 272
Autres variations			(122)				(122)	(135)	(257)
Capitaux propres au 30/06/09 - normes IFRS	484 538	288 306	149 045	(900)	2 563	12 760	936 312	127 178	1 063 490

Tableau de passage des capitaux propres du 31/12/2007 au 30/06/2008 normes IFRS

En milliers d'euros	Capital et réserves liées		Réserves consolidées	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		Résultat net part du groupe	Capitaux propres Groupe	Intérêts mineurs	Capitaux propres totaux
	Capital	Réserves liées au capital		Variations de valeurs des actifs disponibles à la vente	Variations de valeurs des instruments dérivés de couverture ⁽²⁾				
Capitaux propres au 31/12/2007 avant affectation - normes IFRS	431 342	243 480	106 359	110 686	(4 362)	87 840	975 345	113 134	1 088 479
Affectation du résultat 2007		42 011	45 829			(87 840)	0		0
Distribution 2008 au titre de 2007			(14 119)				(14 119)	(1 498)	(15 617)
Capitaux propres au 31/12/07 après affectation - normes IFRS	431 342	285 491	138 069	110 686	(4 362)	0	961 226	111 636	1 072 862
Augmentation de capital							0		0
Variation des participations croisées des filiales et établissements associés sur la mère	1 166		(865)				301		301
<i>Sous-total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires</i>	<i>1 166</i>	<i>0</i>	<i>(865)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>301</i>	<i>0</i>	<i>301</i>
Effets de la variation de valeur des instruments financiers				(40 422)	(1 371)		(41 793)	(2 233)	(44 026)
Changements de méthode							0	0	0
Variation de périmètre			(51)				(51)	4 541	4 490
Résultat de la période						28 048	28 048	2 754	30 802
Autres variations ⁽¹⁾			1 763	2 253			4 016	(39)	3 977
Capitaux propres au 30/06/08 - normes IFRS	432 508	285 491	138 916	72 517	(5 733)	28 048	951 747	116 659	1 068 406

⁽¹⁾ Les autres variations de 1,8 millions d'euros sur le premier semestre 2008 correspondent essentiellement à des corrections sur exercices antérieurs :

- suite à la dissolution de l'OPCVM Caisse Centrale en 2006 pour +3,8 millions d'euros.

- entre réserves consolidées (part du groupe) et gains/pertes directement comptabilisés en capitaux propres (part du groupe) pour -2,2 millions d'euros

⁽²⁾ Il n'y a pas eu de recyclage en résultat des gains et pertes directement comptabilisés en capitaux propres sur des opérations de couverture en flux de trésorerie sur le premier semestre en 2007 et en 2008.

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE NETTE

En milliers d'euros	30/06/2009	30/06/2008
Résultat avant impôts	17 907	44 814
+/- Dotations nettes aux amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	7 491	7 700
+/- Dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	827	-20
+/- Dotations nettes aux autres provisions (y compris provisions techniques d'assurance)	22 877	8 990
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés MEE	-1 353	-1 493
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	-2 405	-5 968
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	0	0
+/- Autres mouvements	1 024	-871
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	28 462	8 339
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	-87 354	-425 356
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-663 241	-557 931
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-202 901	1 012 797
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	188 571	172 035
- Impôts versés	-2 713	-22 055
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	-767 638	179 491
Total Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle (A)	-721 268	232 643
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	556 640	-166 304
+/- Flux liés aux immeubles de placement	-65	7 101
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-28 248	-9 250
Total Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (B)	528 328	-168 453
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-14 349	-14 364
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-80 846	3 674
Total Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement (C)	-95 195	-10 690
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)	1	0
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A + B+ C + D)	-288 136	53 500
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles (A)	-721 270	232 642
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement (B)	528 328	-168 452
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement (C)	-95 196	-10 690
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)	1	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	589 851	599 668
Caisse, banques centrales, CCP (actif & passif)	225 804	321 037
Comptes et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	364 047	278 631
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	301 715	653 168
Caisse, banques centrales, CCP (actif & passif)	114 644	304 531
Comptes et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	187 071	348 637
Variation de la trésorerie nette	-288 136	53 500

I. FONDEMENTS DE L'ETABLISSEMENT DES COMPTES DU GROUPE

Les comptes consolidés semestriels du Groupe Crédit Coopératif au 30 juin 2009 comprennent un jeu d'états financiers résumés établis et présentés conformément aux dispositions de la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ». Ces états résumés doivent être lus conjointement avec les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2008 et publiés dans le document de référence 2008 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Ils sont composés du bilan, du compte de résultat, de l'état du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres, du tableau de variations des capitaux propres, du tableau des flux de trésorerie et d'une sélection de notes annexes.

□ Normes comptables appliquées

Les principes et méthodes comptables retenus pour l'établissement des données comptables consolidées semestrielles sont identiques à ceux utilisés pour l'élaboration des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2008 établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne à l'exception de ceux relatifs aux normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union européenne et nouvellement applicables en 2009 :

- la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels », adoptée par la Commission européenne le 21 novembre 2007. Elle remplace la norme IAS 14 « Information sectorielle ».

- la norme IAS 1 révisée « Présentation des états financiers » adoptée par la Commission européenne le 17 décembre 2008. Cette norme remplace l'actuelle norme IAS 1 et a pour but de faciliter l'analyse et la comparaison par les utilisateurs de l'information donnée dans les états financiers. Elle porte exclusivement sur les aspects de présentation et le contenu des états financiers. L'application de la norme IAS 1 révisée aux comptes semestriels du Groupe Crédit Coopératif du 30 juin 2009 a eu pour effet d'introduire un nouvel état de synthèse présenté à la suite du compte de résultat : l'état du « Résultat net et des gains et pertes comptabilisées directement en capitaux propres ». Ce nouvel état présente le résultat net et y ajoute les gains et pertes latents comptabilisés directement en capitaux propres tels que la réévaluation des actifs disponibles à la vente et la réévaluation des instruments de couverture. La présentation retenue par le Groupe Crédit Coopératif est conforme à la recommandation du CNC n°2009-R-04 relative au format des états de synthèse des établissements de crédit et des entreprises d'investissement sous référentiel comptable international du 2 juillet 2009

- la norme IAS 23 révisée « Coûts d'emprunts » adoptée par la Commission européenne le 10 décembre 2008. La version révisée d'IAS 23 supprime la possibilité de comptabiliser immédiatement en charges les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif éligible.

- l'amendement aux normes IAS 32 et IAS 1 « Instruments remboursables au gré du porteur ou en liquidation » adopté par la Commission européenne le 21 janvier 2009. Cet amendement requiert, côté émetteur, le classement en capitaux propres de certains instruments qui, en dépit de leur caractère remboursable au gré du porteur, sont au regard de certaines de leurs caractéristiques assimilables à des instruments de capitaux propres. Cet amendement n'a pas eu d'incidence sur les états financiers du Groupe Crédit Coopératif.

▪ l'amendement « Amélioration des IFRS » adopté par la Commission européenne le 23 janvier 2009. Cet amendement relève de la procédure annuelle d'amélioration des normes IFRS mise en place par l'IASB afin d'amender une fois par an un ensemble de normes lorsque les modifications à apporter ont un caractère mineur et non urgent. Les normes amendées dans ce cadre et susceptibles d'entraîner des changements sur la présentation, la comptabilisation ou l'évaluation sont les normes suivantes : IAS 1 « Présentation des états financiers », IAS 16 « Immobilisations corporelles », IAS 19 « Avantages au personnel », IAS 20 « Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir à l'aide publique », IAS 23 « Coûts d'emprunts », IAS 27 « Etats financiers consolidés et comptabilisation des participations dans des filiales », IAS 28 « Comptabilisation des participations dans des entreprises associées », IAS 29 « Informations financières dans les économies hyperinflationnistes », IAS 31 « Informations financières relative aux participations dans des co-entreprises », IAS 36 « Dépréciation d'actifs », IAS 38 « Immobilisations incorporelles », IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation », IAS 40 « Immeubles de placement », IAS 41 « Agriculture » et IFRS5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées ». A l'exception de l'amendement à la norme IFRS 5 qui est applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2009, les autres amendements s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009. Ces amendements n'ont pas eu d'impact sur les états financiers du Groupe Crédit Coopératif.

D'autres normes ont été amendées afin de prendre en compte des modifications terminologiques ou éditoriales. Ces amendements sont par nature sans effet sur la comptabilité et donc sans incidence sur les comptes du Groupe Crédit Coopératif,

▪ l'amendement aux normes IFRS 1 et IAS 27 intitulé « Coût d'une participation dans une filiale, une entité contrôlée conjointement ou une entreprise associée » et adopté par la Commission Européenne le 23 janvier 2009. Cet amendement concerne les entités utilisant les IFRS pour l'établissement de leurs comptes individuels et n'affecte donc pas les comptes consolidés du Groupe Crédit Coopératif,

▪ l'interprétation IFRIC 11 « Actions propres et transactions intra-Groupe » adoptée par l'Union européenne le 1^{er} juin 2007 et applicable pour les exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2009. Cette interprétation traite de deux points d'application de la norme IFRS 2. Elle précise le traitement comptable des transactions dont le paiement est fondé sur des actions :

- pour lesquelles l'entité choisit ou est tenue d'acquérir des actions propres auprès d'un tiers indépendamment du fait que les droits soient accordés ou réglés par l'entité elle-même ou par ses actionnaires,
- qui font intervenir plusieurs entités d'un même groupe (société mère ou autre entité d'un même groupe), dans les états financiers individuels ou séparés de chaque entité du groupe qui reçoit les services des bénéficiaires du plan.

Cette interprétation n'a pas eu d'effets sur les comptes du Groupe Crédit Coopératif.

▪ l'interprétation IFRIC 13 « Programmes de fidélisation de la clientèle » adoptée par la Commission européenne le 16 décembre 2008 se rapporte aux points cadeau de fidélisation de la clientèle,

- l'interprétation IFRIC 14 « Plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies, les exigences de financement minimal et leur interaction » adoptée par la Commission européenne le 16 décembre 2008. Cette interprétation s'applique à toutes les prestations définies postérieures à l'emploi et aux autres prestations définies à long terme prévues par IAS 19 « Avantages au personnel ». Cette interprétation clarifie la notion de disponibilité des avantages économiques futurs liés au surfinancement d'un régime ainsi que la notion d'obligation de financement minimum.

- l'interprétation IFRIC 15 « Contrats de construction de biens immobiliers » adoptée par la Commission européenne le 22 juillet 2009. Cette interprétation ne trouve pas à s'appliquer aux activités du Groupe Crédit Coopératif, et n'a donc pas d'impact sur les comptes du groupe.

Le Groupe Crédit Coopératif a opté pour une application anticipée des normes révisées IFRS 3 « Regroupements d'entreprises » et IAS 27 « Etats financiers consolidés et individuels » adoptées par la Commission européenne le 3 juin 2009 et applicable de façon obligatoire et de manière prospective à compter du 1^{er} janvier 2010. Ces normes remplacent les normes IFRS 3 et IAS 27 actuelles. Elles modifient le traitement comptable applicable aux opérations d'acquisition et de cession d'entreprises.

Le Groupe Crédit Coopératif n'a pas opté pour une application anticipée :

- de l'interprétation IFRIC 12 « Accord de concession de services » adoptée par la Commission européenne le 25 mars 2009 et applicable de façon obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2010. Cette interprétation apporte des précisions sur la comptabilisation, par les concessionnaires, des accords de concession de services public-privé. Elle ne s'applique pas aux activités du groupe Crédit Coopératif et est donc sans incidence sur ses états financiers,

- de l'interprétation IFRIC 16 « Couvertures d'un investissement net à l'étranger », adoptée par la Commission européenne le 4 juin 2009 et applicable à compter du 1^{er} juillet 2009. L'interprétation IFRIC 16 clarifie la manière dont doivent être appliquées les prescriptions des normes IAS 21 et IAS 39 lorsqu'une entité couvre le risque de change qui découle de ses investissements dans une activité à l'étranger. Cette interprétation ne devrait pas avoir d'incidence significative sur les comptes du Groupe Crédit Coopératif.

□ **Particularités du Groupe**

Les comptes consolidés du Groupe Crédit Coopératif regroupent les comptes du Crédit Coopératif, société anonyme coopérative de banque populaire à capital variable, et de l'ensemble des établissements de crédit (filiales ou non) ayant signé un contrat d'association avec le Crédit Coopératif, aux termes duquel ce dernier apporte sa garantie de liquidité et de solvabilité, et assure une assistance administrative et technique.

□ **Méthodes d'établissement**

Concernant les filiales la méthode de l'intégration globale est appliquée du fait que leur capital est détenu à 50% et au-delà par le Crédit Coopératif.

Les établissements de crédit non filiales mais ayant signé un contrat d'association sont également consolidés par intégration globale.

Les entreprises pour lesquelles le groupe exerce une influence notable sont mises en équivalence. Il s'agit de :

- ESFIN, entreprise à caractère financier,
- CGI du Bâtiment, entreprise d'assurance
- COOPEST, entreprise à caractère financier.

□ **Recours à des estimations**

La préparation des états financiers du Groupe Crédit Coopératif exige dans certains domaines la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations sur la base des informations disponibles au 30 juin 2009. Ces estimations sous-jacentes à la préparation des états financiers ont été réalisées dans un contexte marqué par une incertitude des perspectives économiques et une forte volatilité des marchés. Les principales estimations et hypothèses émises par la direction portent sur l'évaluation des dépréciations d'actif et des provisions ainsi que sur l'évaluation en juste valeur des instruments financiers.

□ **Absence de caractère saisonnier**

Les activités du Groupe Crédit Coopératif ne présentent pas de caractère saisonnier ou cyclique, les résultats du 1^{er} semestre ne sont donc pas influencés par ces facteurs.

II. PERIMETRE DU GROUPE AU 30 JUIN 2009

Evolution du périmètre :

Le périmètre de consolidation du Groupe Crédit Coopératif au 30 juin 2009 n'a connu aucune évolution par rapport à celui du 31 décembre 2008. Le Crédit Coopératif a augmenté sa participation dans sa filiale Intercop Location qui est passée de 78,63% à 88,20%.

Le périmètre s'établit comme ci-après :

PERIMETRE DU GROUPE DU CREDIT COOPERATIF 30 juin 2009				
I. ETABLISSEMENTS DE CREDIT	ENTITE CONSOLIDANTE			
	% de Contrôle	% d'Intérêt	% d'intégration	Méthode d'intégration
1) Entité Consolidante				
Crédit Coopératif (SCA) Siège Social : 33, rue des Trois Fontanot – 92000 NANTERRE				
2) Etablissements de crédit associés filiales				
BTP Banque (SA)	100%	100,00%	100%	IG
Inter-Coop (SAS) Sièges Sociaux : 33, rue des Trois Fontanot – 92000 NANTERRE	100%	100,00%	100%	IG
GROUPE BATILEASE (BATI LEASE INVEST) Siège social: 2, avenue Kaarst Euralliance porte A BP 52004 59777 EURALILLE	94,88%	94,88%	100%	IG
3) Etablissements de crédit associés non filiales				
GROUPE EDEL (MONINFO) Siège Social : Parc de la Plaine, 5, avenue Marcel Dassault BP 5806 31505 TOULOUSE Cedex	33,94%	33,94%	100%	IG
CAISSE SOLIDAIRE 3, Contour Saint Martin 59100 ROUBAIX	C	60,92%	100%	IG
SOFINEF 114, Boulevard du 11 Novembre 69625 VILLEURBANNE Cedex	O	4,03%	100%	IG
SOCOREC 77, rue de Lourmel 75015 PARIS	N	0,00%	100%	IG
SOFIGARD 13, bis Boulevard Talabot 30000 NIMES	T	0,27%	100%	IG
SOFINDI 11, rue de Belat 16000 ANGOULEME	R	4,59%	100%	IG
SOFISCOPE 7, rue Herpin Lacroix BP 6647 35006 RENNES	A	1,69%	100%	IG
SOFISCOPE SUD EST 70, rue Maurice Flandrin BP 3164 69211 LYON Cedex 03	T	3,77%	100%	IG
SOFIRIF Z.I. BETHUNES BP 9032 95071 CERGY PONTOISE	S	16,83%	100%	IG
SOMUPACA 9, place de la Liberté 83000 TOULON	S	1,40%	100%	IG
SOMUDIMEC 2, chemin du Vieux Chêne BP 79 38242 MEYLAN	O	0,23%	100%	IG
C.M.G.M. 39-41, rue Louis Blanc 92038 PARIS LA DEFENSE Cedex	C	3,26%	100%	IG
NORD FINANCEMENT 40, rue Eugène Jacquet 59078 MARCQ EN BAROEUL	I	0,90%	100%	IG
GEDEX DISTRIBUTION 24, rue Chaptal 92300 LEVALLOIS PERRET	A	0,00%	100%	IG
II. ENTREPRISES A CARACTERE FINANCIER				
Union des Sociétés du Crédit Coopératif (GIE)	100%	100%	100%	IG
Transimmo (SARL)	100%	100%	100%	IG
Société Civile Immobilière du Crédit Coopératif	100%	100%	100%	IG
Société Civile Immobilière du Crédit Coopératif de Saint Denis	100%	100%	100%	IG
Ecofi- Investissements Siège Social : 251, boulevard Péreire - 75852 PARIS Cedex 17	100%	100%	100%	IG
Groupe ESFIN (ESFIN PARTICIPATIONS, IDES, SPOT) Siège Social : Immeuble Lafayette - LA DEFENSE 5 2, place des Vosges - 92400 COURBEVOIE	37,58%	37,58%	37,58%	ME
SAS Sociétariat Crédit Coopératif Banque Populaire	100%	100%	100%	IG
COOPEST Siège Social : 2, av. Jules César - woluwe Saint-Pierre - 1150 BRUXELLES - BELGIQUE	35,53%	35,53%	35,53%	MEE
TISE Siège Social : UL Nalewski 8/27 00158 VARSOVIE - POLOGNE	100%	100%	100%	IG
III. ENTREPRISES A CARACTERE NON FINANCIER				
BTP Capital Investissement Siège Social : 33, rue des Trois Fontanot – 92000 NANTERRE	79,42%	79,42%	100%	IG
BTP Capital Conseil Siège Social : 33, rue des Trois Fontanot – 92000 NANTERRE	100%	100%	100%	IG
INTERCOP LOCATION Siège Social : 33, rue des Trois Fontanot – 92000 NANTERRE	88,20%	88,20%	100%	IG
IV. ENTREPRISES D'ASSURANCE				
CAISSE DE GARANTIE IMMOBILIERE DU BATIMENT Siège Social : 6, rue La Pérouse - 75016 PARIS	33,40%	33,40%	33,40%	ME

SCA : Société Coopérative Anonyme
SAS : Société Anonyme Simplifiée

IG : Intégration globale
ME : Mise en équivalence

III. PRINCIPES GENERAUX ET METHODES D'EVALUATION

Les méthodes d'évaluation adoptées sont conformes aux normes IFRS en matière de consolidation de comptes ainsi qu'à celles auxquelles se rapportent les opérations enregistrées.

Parmi celles-ci, il est spécialement souligné les modalités retenues pour les rubriques suivantes :

□ Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat

Les actifs et passifs à la juste valeur se répartissent entre ceux qualifiés de transaction et ceux qui relèvent sur option de cette catégorie selon la norme IAS 39.

Seuls peuvent être évalués à la juste valeur sur option les actifs et passifs vérifiant l'une des situations suivantes :

- instruments hybrides comprenant un ou plusieurs dérivés incorporés,
- groupe d'actifs ou de passifs évalués et gérés en juste valeur,
- élimination ou réduction significative d'une incohérence de traitement comptable.

Ces actifs et passifs sont valorisés en juste valeur au cours d'arrêté avec variation de valeur dans le poste du compte de résultat « gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ». La partie relative aux intérêts est inscrite en « produits ou charges d'intérêts ».

Aucune dépréciation n'est enregistrée sur ces actifs, le risque de contrepartie étant intégré dans la valeur de marché.

A l'initiation, la juste valeur est normalement le prix payé ou perçu. Lors des évaluations ultérieures, cette juste valeur doit être déterminée. Il s'agit soit du prix coté lorsque l'instrument est coté sur un marché actif soit, à défaut de marché actif, d'une valeur résultant d'une technique de valorisation qui utilise des données observables issues de transactions récentes, des modèles d'actualisation de flux ou de valorisation d'options.

□ Instruments dérivés de couverture – actif et passif

Selon la norme IAS 39 un dérivé répond aux 3 critères suivants :

- sa valeur varie en fonction des variations de valeur d'un élément de référence (sous-jacent) qui peut être un taux d'intérêt déterminé, le prix d'un instrument financier, le prix d'une matière première, un cours de change, des indices de prix ou de taux, une notation de crédit, ou une autre variable ;

et

- il ne requiert pas ou peu d'investissement net initial ;

et

La norme IAS 39 prévoit trois types de couverture :

- la couverture des flux de trésorerie (cash flow hedge),
- la couverture de juste valeur (fair value hedge),
- la couverture d'un investissement net libellé en devises.

La couverture d'un investissement net libellé en devises n'est pas utilisée dans le Groupe.

- **Couverture de flux de trésorerie**

La couverture de flux de trésorerie est utilisée pour couvrir le risque de taux des actifs et passifs à taux révisable ainsi que les transactions futures à taux fixe.

Les dérivés sont évalués au bilan à leur juste valeur, les variations de valeur sont inscrites, pour la partie efficace en capitaux propres à la ligne "gains ou pertes latents ou différés". Le recyclage en résultat intervient en produit net bancaire au même rythme que l'enregistrement en résultat des flux de trésorerie couverts. L'élément couvert continue à être enregistré selon son propre mode d'évaluation.

Le principe retenu pour tester l'efficacité des couvertures est de constituer des dérivés « hypothétiques », dont les caractéristiques sont calées sur celles de l'élément couvert. Un test d'efficacité prospectif et rétrospectif est effectué à chaque arrêté en comparant les variations de valeur du dérivé hypothétique par rapport au dérivé de couverture.

A chaque arrêté, les variations de juste valeur pied de coupon des instruments dérivés de couverture sont comparées avec celles des instruments dérivés hypothétiques. Le rapport de leurs variations respectives doit être compris entre 80 et 125%.

Lors de la cession de l'instrument couvert ou si la transaction future n'est plus hautement probable, les gains ou pertes latents cumulés inscrits en capitaux propres sont transférés en résultat immédiatement.

Lors de la rupture de la relation de couverture et si l'élément couvert existe encore après la rupture, il est procédé à l'amortissement des gains ou pertes différés en capitaux propres en résultat, simultanément à la comptabilisation en résultat des flux couverts. Après la rupture, les variations de juste valeur du dérivé anciennement de couverture sont enregistrées en résultat.

- **Couverture de juste valeur**

La couverture de juste valeur est notamment utilisée pour couvrir des actifs et passifs à taux fixe. Les variations de juste valeur du dérivé sont inscrites en "gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat". Le réescompte du dérivé est comptabilisé en "charges ou produits d'intérêts". L'élément couvert, par symétrie, est réévalué pour sa composante de prix couverte. Les actifs ou passifs financiers évalués au coût amorti et bénéficiant d'une couverture continuent à faire l'objet d'un enregistrement selon la méthode des intérêts courus auquel s'ajoute la valeur du risque couvert inscrite dans le poste du compte de résultat « gains ou pertes sur instruments financiers en juste valeur par résultat ».

Lors de la mise en place de la relation de couverture, le Groupe établit une documentation présentant notamment, les éléments concernés (élément couvert et dérivé de couverture), la stratégie de couverture (risque couvert, qualification comptable de la couverture) et les modalités des tests d'efficacité (évaluation prospective, rétrospective, mesure de l'inefficacité, périodicité, résultats des tests...). L'évaluation prospective / rétrospective consiste à comparer les variations de valeur actuelle de l'actif ou du passif à taux fixe couvert avec celles de l'instrument de couverture. Le calcul de la valeur actuelle du risque couvert est neutralisé des composantes de risque non couvertes (marge de crédit et liquidité).

L'évaluation prospective est établie de manière qualitative en vérifiant que les termes caractéristiques de l'actif ou du passif couvert correspondent strictement à ceux de l'instrument de couverture.

A chaque arrêté, les variations de juste valeur pied de coupon des instruments dérivés de couverture sont comparées à celles des actifs / passifs hypothétiques (instruments synthétiques représentatifs des éléments d'actifs / passifs à couvrir au taux sans risque). Le rapport de leurs variations respectives doit être compris entre 80 et 125%.

En cas d'interruption de la couverture (cession du dérivé ou non respect des critères de couverture), la comptabilité de couverture cesse de manière prospective : l'actif ou le passif couvert cesse d'être ajusté pour la composante de risque couverte et l'ajustement cumulé depuis la dernière date d'évaluation de l'efficacité est amorti en résultat suivant la méthode du taux d'intérêt effectif. En cas de remboursement anticipé de l'élément couvert, la reprise est immédiate.

- **Actifs financiers disponibles à la vente**

Les actifs financiers disponibles à la vente (AFS) sont une catégorie résiduelle contenant des actifs qui ne répondent pas aux conditions régissant les autres catégories prévues par la norme IAS 39. Pour le Groupe, cette catégorie comprend essentiellement des titres, que ce soit des titres à revenu fixe ou des titres à revenu variable (y compris les titres d'activité du portefeuille et les titres de participation non consolidés en application des normes IFRS).

A l'acquisition, les titres classés en AFS sont évalués à la juste valeur. Dans le Groupe, aucune décote initiale n'est enregistrée, le coût d'acquisition étant équivalent au prix du marché.

Le prix d'entrée au bilan correspond au prix d'acquisition du titre, majoré des coûts de transaction imputables à l'acquisition des titres (frais de courtage, commissions versées aux sociétés de bourse, impôts de bourse) augmenté des intérêts courus.

Lors des arrêts ultérieurs, ces titres sont évalués en juste valeur par capitaux propres nonobstant l'enregistrement des intérêts, l'amortissement des décotes / surcotes et les dépréciations pour les titres à revenu fixe qui sont en résultat.

S'il s'agit de titres à revenu variable, la totalité de la variation de juste valeur passe en capitaux propres, à l'exception des dépréciations qui sont comptabilisées en résultat.

Pour les titres cotés, le cours d'arrêté est utilisé. Pour les titres non cotés, la méthode de valorisation utilisée est la valeur mathématique corrigée éventuellement d'information sur les perspectives économiques de l'entité et tenant compte de la liquidité des titres.

Lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation d'un tel actif et qu'une diminution de la juste valeur de celui-ci a précédemment été comptabilisée directement en capitaux propres, la perte cumulée est extraite des capitaux propres et comptabilisée en résultat au niveau du coût du risque lorsqu'il s'agit de titres à revenu fixe et en produit net bancaire pour les dépréciations relatives aux titres à revenu variable.

La détection d'un indice objectif de dépréciation résulte d'une analyse multi-critères qui fait intervenir, notamment pour les instruments de dette, le jugement d'expert.

Si la juste valeur d'un instrument classé comme disponible à la vente augmente au cours d'un exercice ultérieur, et si cette augmentation peut être objectivement reliée à un événement survenant après la comptabilisation en résultat de la perte de valeur, les reprises de pertes de valeur :

- des instruments de capitaux propres ne sont pas constatées en compte de résultat mais au niveau des capitaux propres,

- des instruments de dettes sont comptabilisés en résultat à hauteur de la dépréciation précédemment constatée.

Dès lors qu'un instrument de capitaux propres a été déprécié, toute perte de valeur complémentaire s'enregistre en résultat. Les reprises de pertes de valeur passent par capitaux propres.

La moins value latente sur les titres à revenu fixe est portée dans un compte de dotation aux provisions pour dépréciation de titres (ligne coût du risque au compte de résultat) puisque cette dotation peut être reprise en compte de résultat en cas d'appréciation ultérieure de la valeur du titre à hauteur de la dépréciation précédemment constatée.

Les titres AFS couverts en taux par des dérivés sont valorisés à la juste valeur par résultat pour le risque couvert. L'étalement actuariel de la prime ou décote, comme l'enregistrement des intérêts pour les titres à revenu fixe, n'est pas remis en cause du fait de la couverture.

□ **Prêts et créances sur les établissements de crédit et la clientèle**

○ **Dispositions générales**

Les « prêts et créances » sont des actifs financiers à paiements fixes ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif et que le Groupe n'a pas l'intention de revendre.

Tous les prêts à la clientèle du Groupe Crédit Coopératif sont comptabilisés dans la catégorie « prêts et créances » y compris les portefeuilles de prêts acquis. L'ensemble des crédits interbancaires à l'actif est inscrit dans la catégorie « prêts et créances ».

Les prêts et créances sont valorisés, ultérieurement au coût amorti, ce qui nécessite la détermination des éléments à intégrer dans le TIE. Aucun coût interne n'a été retenu. Les coûts externes consistent essentiellement en commissions versées en externe dans le cadre de la mise en place des prêts. Ils sont essentiellement constitués des commissions versées pour apport d'affaires aux prescripteurs.

Les produits de transaction sont les produits directement liés à l'initiation des nouveaux prêts. Ils sont composés des frais de dossier facturés aux clients, des refacturations de coûts et des commissions d'engagement de financement.

La juste valeur des prêts et créances sur les établissements de crédit et la clientèle est déterminée par l'actualisation des flux futurs attendus.

La juste valeur des éléments de durée initiale de moins d'un an et des actifs à taux variable est considérée égale à la valeur comptable.

○ **Dépréciations sur prêts et créances**

La norme IAS 39 définit les modalités de calcul et de comptabilisation des pertes de valeur constatées sur les prêts.

Une créance est « dépréciée » si les deux conditions suivantes sont réunies :

- l'existence d'indices objectifs de dépréciation sur base individuelle ou sur base collective : il s'agit d'« événements déclenchants » ou « événements de pertes » qui identifient un risque de contrepartie et qui interviennent après la comptabilisation initiale des prêts concernés ;
- ces événements génèrent des pertes avérées (« incurred losses ») sur le montant des flux de trésorerie futurs estimés des prêts et la mesure de cet impact doit être fiable.

Les dépréciations sont déterminées par différence entre le coût amorti et le montant recouvrable, c'est-à-dire, la valeur actualisée des flux futurs estimés recouvrables en tenant compte de l'effet des garanties au taux d'intérêt effectif d'origine. Les mouvements de dépréciations sont enregistrés en coût du risque.

Le référentiel IAS distingue deux types de dépréciations :

- les dépréciations individuelles,
- les dépréciations collectives.

Les dépréciations individuelles

Elles se calculent sur la base d'échéancier créance par créance en affectant les flux futurs, déterminés selon les historiques de recouvrement constatés par catégories de créances. Les garanties interviennent pour limiter le montant des dépréciations et lorsqu'une garantie couvre intégralement le risque de défaut, aucune dépréciation n'est constatée.

Les dépréciations collectives

Les provisions collectives couvrent un risque non encore identifié au niveau de la créance individuelle. Les encours, conformément à la norme IAS 39, sont regroupés dans des portefeuilles de risques homogènes.

La méthode de calcul utilisée dans le Groupe repose en grande partie sur le référentiel de mesure des risques mis en place dans le cadre de la réforme Bâle II appliqué à un croisement de trois portefeuilles (particuliers / professionnels / corporate) et de trois types de risques (pré-douteux / défaut non douteux / sectoriel). La ventilation par portefeuilles obéit à la segmentation préconisée dans le référentiel Bale II et les encours sains sont regroupés dans des portefeuilles de risques homogènes.

Le calcul est effectué à l'aide de l'outil informatique mis à disposition par la Banque Fédérale des Banques Populaires. Il est fait appel au jugement d'expert; le calcul étant ajusté du taux de défaut correspondant à la durée des crédits.

☐ **Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance**

Ce sont les actifs financiers (hors instruments dérivés) à paiements fixes ou déterminables, ayant une date d'échéance fixe ou déterminable et que le Groupe Crédit Coopératif a l'intention et les moyens de détenir jusqu'à l'échéance.

Ils sont comptabilisés initialement à la juste valeur, frais de transaction inclus. Ils sont ensuite valorisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif qui intègre l'amortissement des primes et décotes correspondant à la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement ainsi que les frais d'acquisition des titres.

Ils font l'objet, à chaque arrêté comptable d'un test de dépréciation conduisant le cas échéant à la constatation d'une dépréciation en résultat, au niveau du coût du risque. Les revenus perçus sur ces titres sont présentés sous la rubrique « intérêts et produits assimilés » du compte de résultat.

La juste valeur des titres détenus jusqu'à l'échéance est obtenue à partir du cours de cotation, lorsqu'il existe et répond aux critères de la norme IAS 39. Si la cotation n'existe pas, la juste valeur est obtenue par actualisation des flux futurs attendus.

☐ **Immeubles de placement**

Conformément à la norme IAS 40, un bien immobilier est comptabilisé en immeuble de placement dès lors qu'il est détenu pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital ou les deux.

Les conditions de comptabilisation sont identiques à celles exposées dans le paragraphe relatif aux immobilisations corporelles, à savoir si :

- il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif iront à l'entreprise,
- le coût de cet actif peut être évalué de manière fiable.

Le traitement comptable des immeubles de placement est identique à celui des immobilisations corporelles (évaluation au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur).

Les plus ou moins values de cession d'immobilisation de placement sont inscrites en résultat sur la ligne « Produits ou charges nets des autres activités ».

☐ **Immobilisations**

Les immobilisations comprennent les immobilisations corporelles d'exploitation, les biens mobiliers acquis en vue de la location simple et les biens mobiliers temporairement non loués dans le cadre d'un contrat de location financement ainsi que les immobilisations incorporelles.

Conformément aux normes IAS 16 et IAS 38, une immobilisation corporelle ou incorporelle est comptabilisée en tant qu'actif si :

- il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif iront à l'entreprise,
- le coût de cet actif peut être évalué de manière fiable.

Conformément à IFRS 1, le Groupe a choisi de ne pas opter pour la valorisation à la juste valeur pour le bilan d'ouverture 2006.

▪ **Immobilisations corporelles**

Les encours bruts sont ventilés en composants, la décomposition en composants est fondée sur l'existence de durées d'utilisation différentes entre chacun des éléments distincts constituant un même bien.

Les coûts d'emprunt ne rentrent pas dans la détermination de la valeur brute des immobilisations.

Les durées d'utilité retenues dans le Groupe sont les suivantes :

<i>Composants</i>	<i>Durée d'utilité</i>
Terrain	Non applicable
Façades non destructibles	Non applicable
Façades/couverture / étanchéité	20-40 ans
Fondations / ossatures	30-60 ans
Ravalement	10-20 ans
Equipements techniques	10-20 ans
Aménagements intérieurs	8-15 ans

Pour les autres catégories d'immobilisations corporelles, la durée d'utilité se situe en général entre une fourchette de 5 à 10 ans.

Les composants sont amortis sur la base de leur valeur brute diminuée de la valeur résiduelle et sur leur durée d'utilisation. La valeur résiduelle est définie comme la valeur actuelle de l'actif à la fin de sa durée probable d'utilisation.

▪ **Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont évaluées au coût d'acquisition. S'agissant des logiciels développés en interne, les coûts de développement sont activés s'ils satisfont les conditions précisées par la norme IAS 38.

Les droits au bail sont amortis de manière linéaire sur la durée de vie résiduelle du bail et font l'objet de dépréciation si nécessaire par rapport à la valeur de marché.

Participations dans les entreprises mises en équivalence

Les sociétés Esfin, CGI Bâtiment et Coopest sur lesquelles le Crédit Coopératif exerce une influence notable ont été intégrées par mise en équivalence. Cette méthode permet de substituer, à la valeur comptable des titres, la quote-part qu'ils représentent dans les capitaux propres des entreprises consolidées.

Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition positifs sont maintenus au bilan à leur coût historique dans leur devise d'origine puis convertis au cours de change à la date de clôture. Tout ajustement du coût d'acquisition se fait dans un délai de 12 mois à compter de la date d'acquisition.

Les écarts d'acquisition négatifs sont enregistrés directement au compte de résultat en produits au poste « variation de valeur des écarts d'acquisition ».

Les écarts d'acquisition positifs ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation dès l'existence d'indices de pertes de valeur ou au moins une fois par an, selon la méthode de la valeur actuelle nette des flux futurs de trésorerie. Au 30/06/2009, les écarts d'acquisition positifs constatés n'ont pas fait l'objet de dépréciation.

□ **Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle**

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont évaluées conformément à la norme IAS 39 en autres passifs financiers selon la méthode dite du coût amorti.

A l'initiation, ces dettes sont inscrites à la juste valeur qui correspond pour le Groupe aux conditions de marché, ce qui a pour conséquence qu'aucune décote ou prime initiale n'est enregistrée.

L'enregistrement se fait coûts de transaction inclus et concernent des passifs d'échéance initiale supérieure à un an. Lors des évaluations postérieures en date d'arrêt, la méthode du coût amorti consiste à diminuer la dette en fonction des remboursements. Les intérêts courus ou échus sont inscrits dans le compte de résultat en poste « intérêts et charges assimilées ».

Pour les comptes à terme structurés classés en dettes envers les établissements de crédit et à la clientèle, le dérivé incorporé et le contrat hôte sont comptabilisés séparément dès lors que les trois conditions suivantes sont remplies :

- le contrat hybride n'est pas enregistré en juste valeur par résultat,
- l'instrument incorporé répond à la définition d'un dérivé,
- les caractéristiques économiques du dérivé ne sont pas « étroitement liées » à celles du contrat hôte.

Le dérivé incorporé est comptabilisé à sa juste valeur et les variations de juste valeur sont enregistrées en résultat conformément au traitement réservé aux instruments dérivés, et le contrat hôte restant est enregistré au coût amorti.

La juste valeur des dettes envers les établissements de crédit et la clientèle est déterminée par l'actualisation des flux futurs à décaisser. Dès lors qu'il existe une cotation répondant aux critères de la norme IAS 39, le cours de cotation est utilisé.

□ **Dettes représentées par un titre**

Les dettes représentées par un titre (bons de caisse, titres du marché interbancaire...) sont ventilées selon la nature de leur support, à l'exclusion des titres subordonnés classés au poste « dettes subordonnées ».

Ces dettes sont évaluées à la juste valeur à l'initiation, c'est-à-dire à leur prix d'émission diminué des coûts de transaction éventuels, puis évaluées au coût amorti en utilisant la méthode du Taux d'intérêt effectif (TIE).

Aucun produit ou charge interne n'est intégré au calcul du TIE. Les coûts externes, qui correspondent à des coûts de transactions, sont intégrés. Les émissions se font aux conditions de marché sans enregistrement de décote de marché.

Les surcotes/décotes liées à l'écart entre la valeur d'émission et la valeur de remboursement sont parties intégrantes à la détermination du TIE. L'étalement actuariel de la décote est un intérêt (produit net bancaire). Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés dans un compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Pour les émissions structurées classées en dettes représentées par un titre, le dérivé incorporé et le contrat hôte sont comptabilisés séparément dès lors que les trois conditions suivantes sont remplies :

- le contrat hybride n'est pas enregistré en juste valeur par résultat,
- l'instrument incorporé répond à la définition d'un dérivé,
- les caractéristiques économiques du dérivé ne sont pas « étroitement liées » à celles du contrat hôte.

Le dérivé incorporé est comptabilisé à sa juste valeur et les variations de juste valeur sont enregistrées en résultat conformément au traitement réservé aux instruments dérivés, et le contrat hôte restant est enregistré au coût amorti.

Les émissions de titres structurées font l'objet conformément à la norme IAS 39 à la bifurcation du dérivé incorporé, qui est comptabilisé à la valeur de marché.

Les flux des emprunts et dettes de titres sont actualisés en fonction de la valeur des taux du marché incluant un risque de crédit en date d'arrêt pour une dette de même maturité résiduelle.

□ **Provisions**

▪ **Provisions passif**

Les provisions de passif constituent des passifs dont l'échéance ou le montant est incertain. Leur comptabilisation est subordonnée à l'existence d'une obligation actuelle résultant d'un événement passé dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources et dont le montant peut être estimé de manière fiable.

Le montant comptabilisé en provision correspond à la meilleure estimation de la dépense nécessaire au règlement de l'obligation actuelle à la date de clôture.

Les provisions sont revues à chaque date de clôture et ajustées pour refléter la meilleure estimation à cette date. Aucun passif éventuel n'est enregistré.

Selon la norme IAS 37, une provision pour risques est comptabilisée sur un engagement de financement si un risque de perte est apparu sur la contrepartie de cet engagement (risque de défaillance au cours de la période de l'engagement). L'établissement couvre alors le risque de défaut futur, l'engagement de financement étant irrévocable.

Les dotations et reprises de provisions sont enregistrées en résultat sur les lignes correspondant à la nature des dépenses futures couvertes.

▪ **Provisions épargne logement**

L'objectif des provisions épargne logement est de couvrir les deux risques que porte le dispositif :

- le risque de consentir des crédits futurs à un taux réglementé inférieur aux conditions de marché ;
- le risque de rémunérer l'épargne collectée à des conditions désavantageuses par rapport aux conditions de marché futures.

Ces deux risques sont évalués de manière prospective, jusqu'à l'extinction des encours d'épargne portés au bilan, d'où la nécessité de modéliser l'évolution des encours actuels (collecte et conversion de crédit) sur la base d'hypothèses de taux futurs et de comportement de la clientèle.

Pour déterminer la provision épargne logement, le Groupe Crédit Coopératif utilise le modèle développé par la Banque Fédérale des Banques Populaires. La démarche se décompose en trois étapes :

1ère étape : Modélisation d'une loi d'écoulement sur 30 ans, à partir des écoulements constatés pour l'ensemble des générations en vie sur les cinq dernières années, intégrant une sensibilité du comportement de la clientèle, tant en décollecte qu'en conversion en crédit, en fonction de l'écart entre les taux réglementés et les taux du marché.

2ème étape : Génération de 10.000 scénarii d'écoulement à partir d'un tirage aléatoire de 10.000 chemins de taux déterminés selon une méthode dite de Monte Carlo (procédé d'Ornstein-Uhlenbeck), en appliquant un processus de diffusion avec retour à la moyenne. Cette méthode intègre une matrice de corrélation entre les différents index fondée sur un historique de 10 ans glissants ; le niveau cible du retour à la moyenne pour chacun des index étant déterminé à partir des prévisions à long terme des économistes du Groupe, également appliquées dans la gestion de bilan.

3ème étape : Le calcul de la provision finale résulte de la moyenne des différences constatées sur chacun des scénarii entre les flux établis sur la base des taux réglementés (épargne hors prime d'état ou crédit) et ceux calculés à partir des taux de marché futurs déterminés par le modèle sur chaque année d'écoulement pour des produits équivalents ; ces différences sont actualisées avec la courbe moyenne des taux swap fin de mois des douze derniers mois. Pour la phase épargne, le produit équivalent retenu est indexé sur le taux des comptes à terme progressifs Fidélis, diffusés dans le réseau Banque Populaire ; pour la phase crédit, les taux sont déterminés par référence à la marge moyenne constatée au cours des trois dernières années entre le taux 5 ans sans risque (duration moyenne des crédits mis en place) et le taux à la production des crédits à l'habitat consentis aux conditions de marché.

Seules les moins values nettes par génération de taux sont provisionnées, les plus-values nettes n'étant pas retenues. Enfin, chacune des 10.000 provisions est calculée déduction faite des flux relatifs à l'encours considéré comme insensible à l'évolution des taux. Par prudence, ce profil sans risque est plafonné au niveau constaté lors de la dixième année de vie de chaque génération, puis est écoulé linéairement sur les vingt années suivantes.

Les risques sur Comptes Épargne Logement (CEL) sont obtenus selon une méthode analogue, à l'aide d'hypothèses de transformation distinctes. Toutefois, seul le risque de transformation en crédit est provisionné, la rémunération de la phase épargne étant révisable et indexée sur les taux de marché. La valeur future des taux de crédits CEL est déterminée par le modèle à partir de la formule réglementaire.

Enfin, la provision totale intègre la différence constatée, sur les stocks de prêts PEL et CEL en vie à la date de calcul, entre les flux futurs actualisés d'une part au taux de marché de l'année de mise en place de ces crédits et d'autre part au taux réglementé consenti au client. Cette différence est reprise ensuite actuariellement sur la durée de vie des prêts concernés.

▪ **Provisions passifs sociaux**

La provision comptabilisée au bilan correspond à la valeur actuarielle des engagements de retraite et prestations assimilées relatifs au personnel en activité. Elle est minorée de la valeur de marché des actifs venant en couverture des engagements et minorée ou majorée des écarts actuariels résultant :

- des écarts d'expérience liés aux variables démographiques
- des évolutions des hypothèses actuarielles (taux d'actualisation, taux de sortie, taux de progression des salaires)
- des différences constatées entre le rendement réel et le rendement attendu des plans d'actifs en couverture.

□ **Dettes subordonnées**

Les dettes subordonnées se distinguent des créances ou des obligations émises en raison du remboursement qui n'interviendra qu'après le désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des prêts et titres participatifs et des titres super subordonnés. Elles sont valorisées selon la méthode du coût amorti.

□ **Opérations de pension livrée**

Chez le cédant : les titres ne sont pas décomptabilisés. Le Groupe comptabilise un passif représentatif de l'engagement de restitution des espèces reçues (« Titres donnés en pension livrée »). Cette dette est un passif financier enregistré au coût amorti et non en juste valeur.

Chez le cessionnaire : il n'y a pas de comptabilisation des actifs reçus mais comptabilisation d'une créance sur le cédant représentative des espèces prêtées. Le montant décaissé à l'actif est enregistré dans un compte de « Titres reçus en pension livrée ». Cette créance est enregistrée en catégorie « prêts et créances ».

Lors des arrêts suivants, les titres continuent d'être évalués chez le cédant suivant les règles à leur catégorie d'origine. Chez le cessionnaire, la créance est laissée en valeur nominale dans les prêts et créances.

Les méthodes d'évaluation adoptées sont conformes aux normes IFRS en matière de consolidation de comptes ainsi qu'à celles auxquelles se rapportent les opérations enregistrées.

IV. NOTES RELATIVES AU BILAN

IV.1. Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat

IV.1.1. Actifs financiers à la juste valeur par résultat

En milliers d'Euros	Notes	30/06/2009	31/12/2008
Titres relevant des opérations de transaction		194	185
Titres		194	185
<i>Revenu fixe</i>		0	0
<i>Revenu variable</i>		194	185
Financement contre valeurs ou titres reçus en pension		0	0
Instruments dérivés hors couverture		9 093	16 877
Opérations de transaction		9 093	16 877
Autres		0	0
Titres à la juste valeur sur option	IV.1.1.1	8 241	9 622
Titres		8 241	9 622
<i>Revenu fixe</i>		744	5 247
<i>Revenu variable</i>		7 497	4 375
Financement contre valeurs ou titres reçus en pension		0	0
Prêts et créances à la juste valeur par résultat		0	0
Prêts et créances à la juste valeur sur option		0	0
Prêts et créances à la juste valeur - détenus à des fins de transaction		0	0
Total		17 528	26 684

IV.1.1.1. *Conditions de classification des actifs financiers à la juste valeur sur option*

Dans le Groupe, l'option de juste valeur des actifs financiers est essentiellement utilisée pour réduire significativement une incohérence dans l'évaluation et la comptabilisation des actifs qui autrement résulterait de leur classement dans des catégories comptables distinctes :

En milliers d'euros	30/06/2009			
	Valeur comptable	Distorsion comptable	Gestion à la juste valeur	Existence d'un dérivé incorporé
Prêts ou créances sur les établissements de crédit	0	0	0	0
Prêts ou créances sur la clientèle	0	0	0	0
Titres à revenus fixes	744	237	0	507
Titres à revenus variables	7 497	7 497	0	0
Autres actifs	0	0	0	0
Total	8 241	7 734	0	507

IV.1.2. Passifs financiers à la juste valeur par résultat

En milliers d'Euros	30/06/2009	31/12/2008
Titres à la juste valeur relevant des opérations de transaction	0	0
Titres	0	0
Titres ou valeurs donnés en pension	0	0
Titres à la juste valeur par résultat sur option	0	1 522
Titres	0	1 522
<i>Titres à revenu fixe</i>	0	1 522
<i>Titres à revenu variable</i>	0	0
Titres ou valeurs donnés en pension	0	0
Instruments dérivés hors couverture	10 164	17 998
IV.1.2.1		
Autres dettes à la juste valeur par résultat	507	3 413
Total	10 671	22 933

IV.1.2.1. *Conditions de classification des passifs financiers à la juste valeur sur option*

En milliers d'euros	30/06/2009			
	Valeur comptable	Distorsion comptable	Gestion à la juste valeur	Existence d'un dérivé incorporé
Dettes auprès d'établissements de crédit	0	0	0	0
Dettes auprès de la clientèle	507	0	0	507
Dettes représentées par un titre	0	0	0	0
Dettes subordonnées	0	0	0	0
Autres dettes (y compris pension)	0	0	0	0
Total	507	0	0	507

IV.2. Actifs financiers disponibles à la vente

En milliers d'Euros	30/06/2009	31/12/2008
Encours de crédit	0	0
- Prêts et créances	0	0
- Créances rattachées	0	0
- Autres	0	0
Titres	1 377 930	1 890 290
- A revenu fixe	873 215	1 367 629
- A revenu variable	483 373	500 950
- Créances rattachées	21 342	21 711
Total avant dépréciations	1 377 930	1 890 290
Dépréciations	(53 835)	(48 706)
- Prêts et créances	0	0
- Titres à revenu fixe	(44 213)	(43 307)
- Titres à revenu variable	(9 622)	(5 399)
Total	1 324 095	1 841 584

Les titres classés en actifs financiers disponibles à la vente comprennent la participation du Groupe Crédit Coopératif dans la Banque Fédérale des Banques Populaires. L'approche retenue pour la valorisation de ces titres est identique à celle utilisée depuis le passage aux normes IFRS en 2007 et ne tient pas compte des évolutions liées à la création du nouvel organe central BPCE en juillet 2009. La valorisation retenue au 30.06.09 des titres BFBP est de 71,4 € par titre, ce qui représente pour l'ensemble des titres une juste valeur de 153 M€. Une moins value latente a été comptabilisée à hauteur de 12M€ dans les capitaux propres.

Sur le premier semestre, dans le cadre des amendements aux normes IAS 39 et IFRS 7 « Reclassement d'actifs financiers » le Groupe a procédé aux reclassements de titres depuis la catégorie actifs financiers disponibles à la vente vers la catégorie Prêts et créances pour une valeur comptable de 24 M€.

IV.3. Juste valeur des actifs et passifs financiers

En milliers d'Euros	30/06/2009			Valeur comptable
	Cotation sur un marché actif	Techniques de valorisation utilisant des données observables	Techniques de valorisation utilisant des données non observables	
ACTIF				
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	194	9 093	0	9 287
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat	7 735	0	506	8 241
Instruments dérivés de couverture (actif)	0	33 417	981	34 398
Actifs financiers disponibles à la vente	630 426	376 509	317 160	1 324 095
PASSIF				
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	0	10 164	0	10 164
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat	0	0	507	507
Instruments dérivés de couverture (passif)	0	12 939	3 128	16 067

En milliers d'Euros	31/12/2008			Valeur comptable
	Cotation sur un marché actif	Techniques de valorisation utilisant des données observables	Techniques de valorisation utilisant des données non observables	
ACTIF				
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	185	16 877	0	17 062
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat	4 683	0	4 939	9 622
Instruments dérivés de couverture (actif)	0	27 413	14 331	41 744
Actifs financiers disponibles à la vente	706 750	757 650	377 234	1 841 584
PASSIF				
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	0	17 998	0	17 998
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat	0	0	4 935	4 935
Instruments dérivés de couverture (passif)	0	8 144	21 863	30 007

IV.4. Prêts et créances sur les établissements de crédits et la clientèle

IV.4.1. Prêts et créances sur les établissements de crédit

En milliers d'Euros	30/06/2009	31/12/2008
Encours sains		
Encours sains	1 055 846	1 200 183
Dépréciations collectives	0	0
Net	1 055 846	1 200 183
Encours douteux		
Encours douteux	1 003	1 005
Dépréciations individuelles	(1 003)	(1 005)
Net	0	0
Total	1 055 846	1 200 183

IV.4.2. Prêts et créances sur la clientèle

En milliers d'Euros	30/06/2009	31/12/2008
Encours sains		
Encours sains	7 614 209	7 160 726
Dépréciations collectives	(30 706)	(30 706)
Dépréciation des titres	(456)	(1 170)
Net	7 583 047	7 128 850
Encours douteux		
Encours douteux	473 369	360 736
Dépréciations individuelles	(225 457)	(203 237)
Net	247 912	157 499
Total	7 830 959	7 286 349

Les prêts et créances sains sur la clientèle se décomposent comme suit :

En milliers d'Euros	30/06/2009	31/12/2008
Location financement	897 913	908 437
Autres prêts et créances	5 955 801	5 756 887
Comptes ordinaires débiteurs	674 722	423 842
Titres non cotés à revenu fixe	28 899	61
Financement contre valeurs sur titres reçus en pension	23 300	31 157
Affacturation	0	0
Autres	1 277	924
Créances rattachées	32 297	39 418
Total	7 614 209	7 160 726

IV.5. Ecart d'acquisition

En milliers d'Euros	31/12/2008	30/06/2009			Valeur fin de période
	Valeur début de période	Acquisitions de la période	Cession de la période	Conversion et Autres	
Valeurs nettes par unité					
Ecofi Investissement	3 546	0	0	0	3 546
Intercop Location	217	0	0	0	217
Tise	743	0	0	(52)	691
Total	4 506	0	0	(52)	4 454

IV.6. Dettes envers la clientèle

En milliers d'Euros	30/06/2009	31/12/2008
Comptes ordinaires créditeurs	3 575 652	3 987 770
à vue	2 911 576	3 229 596
à terme	664 076	758 174
Comptes et emprunts	130 717	20 000
à vue	0	0
à terme	130 717	20 000
Valeurs données en pension	0	0
à vue	0	0
à terme	0	0
Titres donnés en pension livrée	247 880	200 321
à vue	0	0
à terme	247 880	200 321
Comptes d'épargne à régime spécial	1 212 118	1 058 489
Comptes d'affacturage	0	0
Dettes rattachées	25 418	13 254
Autres	103 399	90 709
Total	5 295 184	5 370 543

IV.7. Dettes représentées par un titre

En milliers d'Euros	30/06/2009	31/12/2008
Titres du marché interbancaire	653	650
Titres de créances négociables	2 662 825	2 834 691
BMTN	1 033 463	1 062 738
CDN	1 629 362	1 771 953
Emprunts obligataires	312 509	392 931
Autres dettes représentées par un titre	59 205	83 912
Dettes rattachées	28 252	39 954
Total	3 063 444	3 352 138

IV.8. Dépréciations et provisions de passif

IV.8.1. Synthèse des dépréciations et des provisions de passif

En milliers d'Euros	31/12/2008	Augmentation	Utilisation	Reprises non utilisées	Conversion	Variations de périmètre	Autres	30/06/2009
Dépréciations déduites de l'actif	288 272	50 663	(5 731)	(17 349)	(9)	0	(796)	315 050
Encours sains	30 706	0	0	0	0	0	0	30 706
Encours en défaut	204 960	45 851	(5 464)	(16 950)	(8)	0	(1 334)	227 055
Autres	3 900	320	0	(399)	(1)	0	(366)	3 454
Actifs financiers disponibles à la vente	48 706	4 492	(267)	0	0	0	904	53 835
Provisions de passif	27 494	4 191	(4 368)	0	(1)	0	(103)	27 214
<u>Provisions</u>	27 102	4 064	(3 993)	0	(1)	0	(103)	27 070
Risques de contrepartie	20 759	3 020	(3 805)	0	(1)	0	1 391	21 364
Risques de dépréciation	907	0	0	0	0	0	(130)	777
Engagements sociaux	1 600	281	(10)	0	0	0	(1)	1 871
Risques d'exploitation	2 932	395	(178)	0	0	0	(1 363)	1 786
Epargne réglementée	904	368	0	0	0	0	0	1 272
<u>Provisions pour impôt courant</u>	392	127	(375)	0	0	0	0	144
Total	315 766	54 854	(10 099)	(17 349)	(10)	0	(899)	342 264
Effet résultat : (1)			(27 406)					

(1) Incidences des dépréciations et des provisions sur le compte de résultat

Compte tenu de la présentation des états financiers, les dotations et reprises aux provisions et dépréciations peuvent impacter chacune des lignes du compte de résultat. Le tableau ci-après permet de mesurer l'impact des mouvements de provisions et dépréciations de la période sur les principaux agrégats du compte de résultat consolidé :

En milliers d'euros	Dotations	Reprises	Effet Net
Produit Net Bancaire	(5 730)	1 395	(4 335)
Charges générales d'exploitation	(676)	188	(488)
Dotations aux amortissement et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	0	0	0
Résultat Brut d'exploitation	(6 406)	1 583	(4 823)
Coût du risque	(48 321)	25 490	(22 831)
Gains ou pertes sur autres actifs	0	0	0
Résultat avant impôt	(54 727)	27 073	(27 654)
Impôt sur le résultat	(127)	375	248
Résultat net	(54 854)	27 448	(27 406)

IV.8.2. Provisions de passif

En milliers d'Euros	31/12/2008	Augmentation	Utilisation	Conversion	Variations de périmètre	Autres	30/06/2009
Risques de contrepartie	20 759	3 020	(3 805)		(1)	0	21 365
Engagements de financement et de garanti	6 015	1 692	(603)		0	88	7 192
Litiges clientèle	14 744	1 206	(2 892)		(1)	(62)	12 996
Autres provisions	0	122	(310)		0	1 365	1 177
Risques de dépréciation	907	0	0		0	(130)	777
Immobilisations financières	0	0	0		0	0	0
Promotion immobilière	0	0	0		0	0	0
Autres provisions	907	0	0		0	(130)	777
Engagements sociaux	1 600	281	(10)		0	(1)	1 870
Personnel en activité	1 600	281	(10)		0	(1)	1 870
Personnel en retraite	0	0	0		0	0	0
Risques d'exploitation	2 932	395	(178)		0	(1 363)	1 786
Restructurations	0	0	0		0	0	0
Autres provisions	2 932	395	(178)		0	(1 363)	1 786
Epargne logement	904	368	0		0	0	1 272
Total	27 102	4 064	(3 993)		(1)	(103)	27 070

IV.9. Dettes subordonnées

IV.9.1. Encours

En milliers d'Euros	30/06/2009	31/12/2008
Dettes subordonnées à durée déterminée	156 107	154 627
Dettes subordonnées à durée indéterminée	32 868	32 868
Actions de préférence	0	0
Dépôts de garantie à caractère mutuel	48 701	49 131
Dettes rattachées	3 037	3 220
Total	240 713	239 846

IV.9.2. Evolution des autres dettes subordonnées au cours de l'exercice

En milliers d'Euros	31/12/2008	Emission	Remboursement	Conversion	Variation de périmètre	Autres (1)	30/06/2009
Autres dettes subordonnées à	154 627	0	(4)	0	0	1 484	156 107
Titres subordonnés	154 627	0	(4)	0	0	1 484	156 107
Emprunts subordonnés	0	0	0	0	0	0	0
Autres dettes subordonnées à	32 868	0	0	0	0	0	32 868
Titres subordonnés	22 868	0	0	0	0	0	22 868
Emprunts subordonnés	10 000	0	0	0	0	0	10 000
Total	187 495	0	(4)	0	0	1 484	188 975

(1) Les autres mouvements sur autres dettes subordonnées correspondent principalement à la variation des éliminations d'opérations réciproques, lorsque des ressources subordonnées émises par le Groupe sont souscrites par d'autres entités consolidées et à la réévaluation des dettes subordonnées couvertes en juste valeur.

V. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

V.1. Marge d'intérêt

Les postes « intérêts et produits assimilés et intérêts et charges assimilées » enregistrent les intérêts des titres à revenus fixes comptabilisés dans la catégorie actifs disponibles à la vente et actifs détenus jusqu'à l'échéance, les intérêts sur les prêts / emprunts et créances / dettes sur les établissements de crédit et sur la clientèle. Ils enregistrent également les intérêts sur les instruments dérivés de couverture.

Les actifs et passifs financiers évalués au coût amorti donnent lieu à la comptabilisation d'intérêts calculés sur la base du Taux d'intérêt effectif (TIE).

En milliers d'Euros	30/06/2009			30/06/2008		
	Produits	Charges	Nets	Produits	Charges	Nets
Banque Centrale, CCP	904	0	904	2 437	0	2 437
Intérêts sur titres	55 668	(68 950)	(13 282)	69 463	(103 424)	(33 961)
Prêts et créances	187 997	(44 306)	143 691	215 795	(65 567)	150 228
Sur les établissements de crédit	10 015	(14 749)	(4 734)	27 184	(20 513)	6 671
Sur la clientèle	156 326	(29 557)	126 769	166 800	(45 054)	121 746
Location financement	21 656	0	21 656	21 811	0	21 811
Dettes subordonnées		(4 714)	(4 714)		(5 114)	(5 114)
Autres	0	0	0	0	0	0
Instruments de couverture	3 187	(2 465)	722	7 560	(5 448)	2 112
Interruption de la relation de couverture (CFH)	0	0	0	0	0	0
Intérêts courus ou échus sur instruments dérivés	3 187	(2 465)	722	7 560	(5 448)	2 112
Intérêts sur créances dépréciées y compris créances restructurées	(472)		(472)	187		187
Total	247 285	(120 435)	126 850	295 442	(179 553)	115 889

V.2. Commissions nettes

Les modalités de comptabilisation des commissions reçues rattachées à des services ou à des instruments financiers dépendent de la finalité des services rendus et du mode de comptabilisation des instruments financiers auquel le service est attaché : les commissions rémunérant une prestation de service immédiate sont enregistrées en produits dès l'achèvement de la prestation ; celles perçues dans le cadre d'une prestation de service continu, telles que les commissions carte bancaire, de garantie ou de gestion sont étalées prorata temporis sur la durée de la prestation.

Les commissions faisant partie intégrante du rendement effectif d'un instrument telles que les commissions d'engagements de financement donnés ou les commissions d'octroi de crédits sont comptabilisées et amorties comme un ajustement du rendement effectif du prêt sur la durée de vie estimée de celui-ci. Ces commissions figurent donc parmi les produits d'intérêt et non au poste « commissions ».

La fiducie recouvre les commissions de gestion d'actifs pour compte de tiers perçues par la filiale Ecofi Investissements.

En milliers d'Euros	30/06/2009			30/06/2008		
	Produits	Charges	Nets	Produits	Charges	Nets
Opérations avec les établissements de crédit	57	(77)	(20)	50	(90)	(40)
Opérations avec la clientèle	23 405	4 987	28 392	23 985	(430)	23 555
Opérations sur titres	884	(11)	873	839	(2)	837
Opérations sur moyens de paiement	29 324	(22 145)	7 179	28 025	(21 068)	6 957
Prestations de services financiers	3 892	(1 972)	1 920	3 702	(1 729)	1 973
Opération de fiducie	16 930	(6 711)	10 219	16 569	(1 611)	14 958
Commissions sur engagements de financement, de garantie, de titres, d'instruments dérivés	538	(75)	463	423	(131)	292
Autres	152	0	152	147	(3)	144
Total	75 182	(26 004)	49 178	73 740	(25 064)	48 676

V.3. Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

Ce poste enregistre les gains et pertes sur actifs / passifs à la juste valeur par résultat qu'ils soient qualifiés de transaction ou à la juste valeur sur option, y compris les intérêts générés par ces instruments.

La ligne « dérivés de couverture » comprend les variations de juste valeur des dérivés, intérêts inclus, classés en couverture de juste valeur (FVH), ainsi que la réévaluation symétrique des éléments couverts. Elle enregistre également la part « inefficace » des couvertures de flux de trésorerie (CFH).

En milliers d'Euros	30/06/2009	30/06/2008
Gains nets sur les actifs et passifs financiers hors dérivés de couverture	(570)	(1 777)
Gains nets sur les actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction	(1 102)	531
<i>dont Dérivés hors couverture</i>	<i>(1 151)</i>	<i>1 131</i>
Gains nets sur les autres actifs et passifs financiers à la juste valeur sur option	328	(2 308)
Autres	204	0
Dérivés de couverture et variation de l'élément couvert	(1 833)	396
Inefficacité de la couverture de flux de trésorerie (CFH)	63	70
Inefficacité de la couverture de juste valeur (FVH)	(1 896)	326
<i>Variation de la couverture de juste valeur</i>	<i>944</i>	<i>(33 991)</i>
<i>Variation de l'élément couvert</i>	<i>(2 840)</i>	<i>34 317</i>
Total	(2 403)	(1 381)

V.4. Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente

Les gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente comprennent essentiellement les résultats de cession des titres, et les pertes de valeur sur titres à revenu variable (dépréciation durable).

Les titres à revenu variable classés dans la catégorie « actifs disponibles à la vente » font l'objet d'une dépréciation durable et significative lorsque leur valeur comptable est supérieure à leur valeur recouvrable.

Les pertes de valeur des titres à revenu fixe sont comptabilisées en coût du risque.

Ce poste enregistre également les dividendes sur titres à revenu variable lorsque le droit du Groupe est établi.

En milliers d'Euros	30/06/2009	30/06/2008
Dividendes	4 560	7 527
Résultats de cession	343	5 845
Pertes de valeur des titres à revenu variable	(3 402)	52
Total	1 501	13 424

V.5. Produits et Charges des autres activités

Les produits et charges des autres activités recouvrent notamment les produits et charges accessoires sur la location financement et les produits et charges sur les immeubles de placement.

En milliers d'Euros	30/06/2009			30/06/2008		
	Produits	Charges	Nets	Produits	Charges	Nets
Activités immobilières	3 884	(2 838)	1 046	5 791	(1 858)	3 933
Autres produits et charges accessoires	3 750	(270)	3 480	4 216	(638)	3 578
Total	7 634	(3 108)	4 526	10 007	(2 496)	7 511

V.6. Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation comprennent essentiellement les frais de personnel, dont les salaires et traitements nets des refacturations, les charges sociales ainsi que les avantages au personnel.

Ce poste comprend également l'ensemble des frais administratifs et les services extérieurs.

En milliers d'Euros		30/06/2009	30/06/2008
Frais de personnel			
Salaires et traitements		(45 226)	(42 372)
Avantages de retraite et autres		(5 879)	(5 276)
Charges sociales		(18 993)	(17 680)
Intéressement et participation		(2 231)	(5 547)
Impôts et taxes liés aux rémunérations		(6 130)	(5 039)
Autres		(217)	(760)
Total Frais de personnel		(78 675)	(76 674)
Autres charges d'exploitation			
Impôts et taxes		(4 181)	(4 301)
Services extérieurs		(41 765)	(31 684)
Charges liées aux fusions		0	0
Autres		(4 497)	(4 696)
Total Autres charges d'exploitation		(50 443)	(40 681)
Total		(129 118)	(117 355)

V.7. Coût du risque

Ce poste enregistre principalement la charge du risque sur les opérations de crédit : les dotations nettes de reprises de provisions et de dépréciations individuelles et collectives, les créances passées en perte sur l'exercice et les récupérations sur les créances amorties.

En milliers d'euros	30/06/2009				Net
	Dotations	Reprises nettes	Pertes sur créances non couvertes	Récupérations s/ créances amorties	
Provisions pour risques et charges	(3 011)	3 803			792
Engagement de financement	(1 692)	603			(1 089)
Autres	(1 319)	3 200			1 881
Actifs financiers évalués au coût amorti	(44 524)	17 245	(1 209)	1 153	(27 335)
Prêts et créances	(44 524)	17 245	(1 209)	1 153	(27 335)
<i>Dépréciations individuelles des créances</i>	(44 524)	17 245	(1 209)	1 153	(27 335)
<i>Dépréciations collectives sur encours sains</i>	0	0			0
Actifs financiers disponibles à la vente	(526)	115			(411)
Autres	(261)	3			(258)
Coût du risque	(48 322)	21 166	(1 209)	1 153	(27 212)

En milliers d'euros	30/06/2008				Net
	Dotations	Reprises nettes	Pertes sur créances non couvertes	Récupérations s/ créances amorties	
Provisions pour risques et charges	(4 155)	2 643			(1 512)
Engagement de financement	(964)	339			(625)
Autres	(3 191)	2 304			(887)
Actifs financiers évalués au coût amorti	(31 224)	17 627	(917)	593	(13 921)
Prêts et créances	(31 224)	17 627	(917)	593	(13 921)
<i>Dépréciations individuelles des créances</i>	(25 072)	14 381	(917)	593	(11 015)
<i>Dépréciations collectives sur encours sains</i>	(6 152)	3 246			(2 906)
Actifs financiers disponibles à la vente	0	3			3
Autres	(347)	0			(347)
Coût du risque	(35 726)	20 273	(917)	593	(15 777)

V.8. Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence

En milliers d'Euros	30/06/2009		30/06/2008	
	Valeur	Résultat	Valeur	Résultat
Sociétés financières	18 318	268	17 121	593
Sociétés non financières	12 164	1 085	11 269	899
Total	30 482	1 353	28 390	1 493

V.9. Impôts sur le résultat

V.9.1. Calcul de la charge d'impôt

La charge d'impôt de l'exercice comprend :

- l'impôt exigible des différentes sociétés françaises au taux de 34,43%, au taux en vigueur localement pour les sociétés et succursales étrangères,
- l'impôt différé résultant des différences temporelles existant dans les comptes sociaux ou dû à des retraitements spécifiques de consolidation entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs du bilan, calculés selon la méthode du report variable.

La compensation des actifs et passifs d'impôts différés se fait au sein d'une même entité fiscale. L'entité fiscale correspond soit à l'entité elle-même, soit au groupe d'intégration fiscale s'il existe. Le Groupe ne constate pas d'impôts différés actifs nets qui ne pourraient être effectivement utilisés dans l'avenir en réduction de la charge d'impôt globale.

V.9.2. Rapprochement entre la charge d'impôt totale comptabilisée et la charge théorique

En millions d'Euros	30/06/2009	30/06/2008
+ Résultat net - Part du groupe	12 760	28 048
+ Résultat net - Part des minoritaires	512	2 753
+ Impôt de l'exercice	4 635	14 013
+ Imputation des déficits fiscaux antérieurs	(1 964)	(175)
+/- Autres différences permanentes	(990)	(2 950)
- Secteur exonéré (Sicomi, Société de capital risque)	(372)	(1 103)
- Résultat des sociétés en équivalence	(1 353)	(1 492)
= Résultat fiscal consolidé	13 228	39 094
* Taux d'impôt théorique	33,33%	33,33%
= Impôt théorique	4 409	13 030
+ Avoirs fiscaux	0	0
+ Effets de l'intégration fiscale	0	32
+ Contribution et CSB	102	345
+ Impôts aux taux réduits	116	0
+ Redressements fiscaux	129	435
+ Variation des impôts différés actifs limités par prudence	0	439
+ Autres éléments	(121)	(268)
= Charge d'impôt de l'exercice	4 635	14 013
dont . impôt exigible	6 875	11 754
. impôt différé	(2 240)	2 259

VI. INFORMATION SECTORIELLE

Le Groupe Crédit Coopératif est structuré en trois secteurs :

- la banque de proximité,
- la gestion d'actifs pour compte de tiers, ce secteur est représenté par la filiale Ecofi-Investissements,
- le capital investissement, qui regroupe les activités de la filiale BTP Capital investissement, de la société Esfin mise en équivalence et de la Tise.

L'information sectorielle porte sur des agrégats financiers issus du compte de résultat et rapprochés des états financiers.

en milliers d'euros	Banque de proximité		Gestion d'actifs pour compte de tiers		Capital investissement		Non ventilés		Total Groupe	
	30/06/2009	30/06/2008	30/06/2009	30/06/2008	30/06/2009	30/06/2008	30/06/2009	30/06/2008	30/06/2009	30/06/2008
Produit net bancaire	169 137	171 160	10 264	10 455	251	2 504			179 652	184 119
Frais généraux et assimilés	-126 346	-115 140	-9 869	-9 579	-395	-336			-136 610	-125 055
Résultat brut d'exploitation	42 791	56 020	395	876	-144	2 168			43 042	59 064
Résultat courant avant impôt	17 476	41 230	395	876	36	2 708			17 907	44 814

Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle

Période du 1er janvier au 30 juin 2009

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés du Groupe Crédit Coopératif relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2009, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration dans un contexte caractérisé par une difficulté certaine à appréhender les perspectives d'avenir qui prévalait déjà à la clôture de l'exercice au 31 décembre 2008. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I – Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

II – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés résumés.

Paris La Défense, le 31 août 2009

Paris, le 31 août 2009

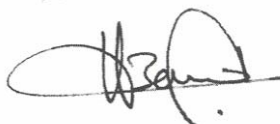
KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

SOFIDEEC Baker Tilly

Fabrice Odent
Associé

Cyrille Baud
Associé

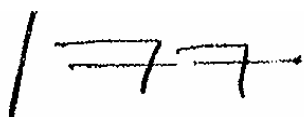
Jean-François Dermagne
Associé



Attestation des responsables du rapport financier semestriel

Nous attestons, à notre connaissance, que les comptes semestriels consolidés résumés sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Jean-Louis BANCEL
Président



Philippe JEWTOUKOFF
Directeur Général





Crédit Coopératif,
Société coopérative anonyme de Banque Populaire à capital variable
R.C.S. Nanterre B 349 931 - APE 6419Z
33 rue des Trois Fontantot
BP 211 - 92002 Nanterre cedex
Tél. : 01 47 24 85 00

www.credit-cooperatif.coop